**N° 7** FEVRIER 84 - MARS 84

*7QouMPF#oA/*5***2***,cé

***.***

***S***

***D aSS/E~R '***

***V/EL****,* ***L ESSE***

Dépôt légal n° 49299. Commission Paritaire n° 64819.

.ISSN 07F^' R761

*P.E.P.S.*

*UN CARREFOUR D'IDÉES, DE PAROLEP,RATIQUES*

***PEPS est née à l'initiative d'un groupe indépendant de profes­sionnels et d'étudiants rassemblés en association.***

***Les Travailleurs Sociaux s'interrogent souvent sur leurs profes­sions mais leurs propositions sont rarement transcrites, et les répon­ses retenues sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas directement dans k pratique quotidienne.***

***Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au corporatisme.***

***PEPS, un défi !***

***Notre existence et notre participation à k revue se fait moins sur k base d'un accord idéologique que sur la volonté de mettre en place un véritable outil qui bouscule les habitudes.***

***Nous pensons que les spécificités des Travailleurs Sociaux doi­vent s'exprimer dans un même lieu ; nous voulons, avec vous, faire exister une aire de mouvance et surgir autre chose, modifier les manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre nos for­mations par :***

* ***l'appropriation de nos . paroles et de nos réflexions, leur inscription dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni cons­cience ni force collective:***
* ***l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation ouvert à tous les secteurs du travail social, aux courants poli­tiques, idéologiques et syndicaux.***
* ***la prise 'en main de la conception et de la réalisation de la revue par****,* ***les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée.***
* ***la mise en place d'une formule vivante dans k ton, la forme et le contenu.***

***Rechercher le débat et l'expression*** *des travailleurs* ***sociaux, formuler, questionner*** *et* ***analyser nos*** *vécus et nos pratiques,* ***s'enga­ger sur les terrains professionnels,*** *instituts -Fuels et lieux* ***de forma­tion par nos critiques, propositions*** *et initiati'1 :„ , :-idre* ***compte et participer à ce qui s'élabore dans le champ*** *des idées et* ***des pratiques nouvelles, telles sont les orientations actuelles de la revue.***

**Un moyen efficace d'aider**

**votre revue i *ABONNEZ VOUS****.*

**Abonnements (8 numéros) - Simple : 80 'F**

**— Soutien : 150 F et plus**

*Numéro individuel :12,00 F — nwjoration 2,00 F pour frais d'envoi*

**Envoi groupé pour diffusion militante : nous écrire**

**Étranger :** Frais d'envoi Europe : 20 F

Autres pays: 40 F (par avion)

**Chèque à l'ordre de PEPS**

**A retourner à Paroles et Pratiques Sociales**

**1, rue Keller - Paris 75011**

**en indiquant le numéro de départ de l'abonnement**

*(numéros 1 et 2 épuisés).*

**NOM Prénom**

**Adresse : II rue**.

**Code Postal Localité**

Directeur de publication :
  
Philippe Mondolfo

Composition :

Anna Livia Plurabelle

119, bd de Sébastopol 75002 Paris

Imprimerie spéciale

Association Paroles et Pratiques Sociales

1, rue Keller 75011 Paris

Adresses des Librairies

Librairie LE TIERS MYTHE

21, rue Cujas
  
75005 PARIS

Librairie PARALLELES
  
4; rue Saint-Honoré

75001 PARIS

Librairie PUF

49, boulevard Saint-Michel

75005 PARIS

Librairie LA BRECHE

9, rue de Tunis
  
75009 PARIS

Collectifs :

* Région parisienne :

ouvert à tous, réunions les premiers et troisièmes samedi du mois de 9h 30 à 12h 30 au 1, rue Keller — Paris 11ème.

Vous pouvez contacter PEPS par téléphone au : 16.1 — 850.08.14 (Christian).

* Région Nord

Bernard CORTOT

Service de Santé Mentale

25, rue Gambetta
  
59540 CAUDRY
  
Tél. : (27) 85 64 90

* Région Centre-Est

Régine PONCET

5, rue Georges Clémenceau

10000 TROYES

Tél. : 16 (25) 81.91.19

* Région Centre

Catherine Deschamps APF 81 Avenue E. Renan 18000 Bourges Tél. : (48) 20.12.12

Correspondants régionaux :

Édith FONTENEAU
  
7, avenue Gambetta

94400 VITRY-SUR-SEINE

Tél.: 682.23.76

Françoise HENNION

C.M.P. — 2, rue Pasteur

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél.: (20) 87.08.58

(20) 05.07.00

Claude THIMEL

22, faubourg Rivotte
  
25000 BESANÇON
  
Tél. : 16 (81) 81.20.21

(81) 81.03.00

Marie BALLOT

7, rue Selerie

Corbenay

70800 SAINT-LOUP SUR SEMOUSSE

Dessins :

GUYENET Maurice
  
LEV IL LEU L Dominique
  
PEUREAU Philippe
  
PERRON Dominique

*Reproduction des articles*

*et illustrations autorisée avec*

*mention de leur origine et adresse.*

Tous les articules publiés expriment exclusive­ment *les opinions de leurs auteurs.*

**So maire**

**EDITORIAL**

p. 4 *LA PRÉVENTION SUR LA. SELLETTE, MUTATION OU DISPARITION*

*La prévention de Papa, c'est terminé ! N'est-ce pas, Monsieur Bonnemaison...*

p. 5 *CÉCILE, L'ÉDUCATRICE DE LA MARCHE CONTRE LE RACISME*

*Stagiaire de l'Éducation surveillée, 1 200 km de Marseille à Paris, avec les jeunes.*

*des Minguettes* Cécile DURAND

p. 7 *SEXE, INCESTE MANIFESTENT*

*Des structures d'accueil non traditionnelles : les lieux de vie... Il y a un an envi-*

*ron, l'actualité avait associé les lieux de vie à l'affaire dite æ du Coral » et à la*

*personne de Claude Sigala. Ce dernier s'adresse aux travailleurs sociaux.*

CIaude SIGALA

p. 9 DOSSIER VIEILLESSE

* *INNOVATIONS POUR LE RESPECT DU DOMICILE DES VIEUX :*

p. 11 — *système d'alarme qui fait appel au voisinage* (Géralarm : M. MANSEY)

p. 13 — *expérience bretonne originale pour l'information* (Revue Contact)

p. 14 — *retour inespéré de vieux à domicile* (Mme C... : F. POLLET)

* *maintien* d *domicile des malades mentaux âgés*

(Association lieux de vie pour malades mentaux âgés)

* *prise en charge positive des vieux désorientés*

(Expérience CAUSSANEL par P. BEDU et A. JAUNAY)

* *DERRIERE LE RIDEAU D'INNOVATIONS, LA VIEILLESSE RÉELLE Textes de P. BEDU* (p. 18), *B. ENNUYER* (p. 17), *A. JAUNAY (p.* 10),

*L. GRANGE* (p. 16)

p. 19 • *FICHE TECHNIQUE*

p. 20 *LES EFFETS BOOMERANG DE LA DÉCENTRALISATION*

*Application au ter janvier 1984 de la loi du 22 juillet 1983 :*

*Pouvoir de l'État et des élus, les nouvelles compétences du président du Conseil*

*Général et les conséquences...* N. FEDIDA

p. 22 *LES TRAVAUX DE LA 64ème SEMAINE SOCIALE DE FRANCE*

*Quel travail social pour notre temps ? Mutation des besoins, mutation des prati-*

*ques* Francine V.

p. 25 *VIVE L'ASOCIAL !*

*Démission collective de 4 assistantes sociales municipales à Charenton...*

M. LAZARD, O. DION, V. GALLIZIA, B. GERENTON

p. 26 COURRIER - ANNONCES

p. 27 INFOS-VRAC

p. 28 ÇA M'ÉNERVE

**PEPS, HERSANT,**

**L'INFORMATION D'ÉTAT ET SACHA GUITRY**

omment maîtriser l'informa­tion ?

Notre pari : dans un milieu où l'on se plaint souvent de ne pas en avoir, trouver des moyens de s'informer soi-même.

S'auto-décrire, se caricaturer entre soi, se croquer entre collègues, s'interviewer soi-même...

Mais aussi que nos reporters s'aventurent et traquent l'info dans les univers interlopes qu'ils parasitent : DDASS, Providence, Familles, Institu­tions, Etat...

Que PEPS fasse émerger les Zitrone du BAS, que viennent à la lumière les Okrent, ou July de circons­cription, les Mourouzi des centres sociaux !

Bien sûr, le risque psychologi­que ou journalistique est grand à s'in­former soi-même.

Mais PEPS peut vous rassurer, on peut prendre le risque de l'autosa­tisfaction.

Il faut dire du bien de soi, parce que cela se répète, et l'on. ne sait plus qui a commençé » (Sacha Guitry).

André JAUNAY

Lucien PACHOD

p. 15

**La Prévention sur la sellette,**

**N**ée de démarches bénévoles dans la foulée des mouvements de jeu­nesse des années 1945 et institutionna­lisée en 1972, la Prévention spécialisée a eu ses heures de gloire et ses lettres de noblesse.

Quelques courageux éducateurs kamikases poussés par l'honnêteté in­tellectuelle et politique sont entrés à la fois dans l'histoire Noble de la pré­vention, tout en étant renvoyés aux guichets d'accueil des officines de chômage forcé.

Les années chaudes 70-78 ont vu des dizaines d'éducateurs traînés devant les tribunaux administratifs. pour pratiques professionnelles jugées trop au service des usagers, mais éga­lement entrer en opposition avec les notables véreux de leur conseil d'ad­ministration.

Leurs luttes, après avoir ébranlé les théories vaseuses imprégnant ce secteur, ont tout au moins le mérite d'alimenter aujourd'hui, en les illus­trant, les discours des chercheurs en action sociale, ou enrichissent les unités de valeur de quelques univer­sités critiques.

**LE TRAVAIL SOCIAL, C'EST DE LA « MERDE »**

Or, à un moment où tout le monde est arrivé à une conclusion commune : « Le travail social, c'est de la merde — et la seule réalité concrète et visible, c'est sa capacité à engouffrer des budgets, aussi exhorbitants qu'inu­tiles ; voilà que le débat est publique­

ment relancé. Mais cette fois, par les instances de l'État au niveau le plus élevé, et sous un gouvernement de gauche.

Au-delà des légitimes angoisses que peuvent ressentir à la fois :

* Les directions des D.A.S.S.
* Les directions Jeunesse-sports et Loisirs chargées de suivre la pédago­gie des clubs de prévention,
* Les éducateurs de prévention et leurs administrateurs qui se voient dessaisir de leurs pouvoirs au bénéfice des préfets et des maires,

il peut paraître utile de regarder avec calme et lucidité la nouvelle donne qui va être la nôtre.

**LA PRÉVENTION, PENSÉE PAR LES ÉLUS...**

La lecture du rapport Bonne-maison et les projets des grandes lignes qui s'en dégagent, peuvent amener les appréciations suivantes :

Il est rassurant de constater que les responsables politiques d'un pays donné se déclarent les premiers concernés par les phénomènes de la violence, et de l'insécurité qui envahis­sent progressivement tous les aspects de la vie sociale, publique et privée. Il est normal que ces responsables po­litiques se penchent sur les causes produisant les phénomènes d'insécuri­té sociale et qu'ils cherchent à en maîtriser et *à* en juguler les effets.

Que les maires des plus im­portantes villes françaises aient été chargés de contribuer à la recherche et à la proposition d'actions à mener, est sans doute astucieux et stratégique,

ceci s'avèrera certainement payant à l' avenir...

Sans doute, il est bien domma­ge que les travailleurs sociaux n'aient pu être associés à cette recherche, in­dividuellement ou par organisations corporatistes interposées.

Mais soyons sincères : **les tra­vailleurs sociaux se traînent dans la déprime, déclarent ne plus avoir de prise sur le social emballé,** ne croient plus *à* leurs métiers, se réfugient dans des gargarismes psychanalitiques et sont très prêts *à* pensér

*que le travail social, c'est bien, mais dommage qu il y ait les usagers.*

Qu'auraient pu faire des élus locaux, responsables dans leurs villes respectives, de l'équilibre social indivi­duel et collectif de leurs citoyens-élec­teurs, avec des Travailleurs sociaux, coincés :

* soit dans la problématique de leur mauvaise conscience,
* soit dans leur dialectique psychanalitique personnelle,
* soit par leurs malaises vis-à- vis du pouvoir politique central et local.

Jusqu'à ce jour, on peut comp­ter sur les doigts de la main (droite ou gauche...), le nombre d'éducateurs de prévention entretenant des relations de travail, coordonnées avec les structu­res et services municipaux.

Il faut cependant souligner que **les écoles d'éducateurs ont, jusqu'à ce jour, très sérieusement préparé à leur métier, ces professionnels,** en leur ap­prenant les rudiments du partage mul-tiprofessionnel, les mécanismes de la vie locale et les rapports et relations avec le pouvoir politique ou associatif !H Les éducateurs spécialisés sont formés dans une même filière qui a pour but de produire à la fois des *Techniciens de la relation* aptes à traiter le débile mental, l'handicapé physique et le déclaré inadapté social. Ainsi et même après une mutation professionnelle, par la pratique sur le terrain, les éducateurs sont-ils prêts **à** pouvoir « relationner intelligemment et clans une situation de partage avec les responsables politi­ques locaux qui leur demandent des comptes et résultats sur leurs pratiques éducatives.

**mutation ou disparition**

***Le rapport Bonnemaison, et son acceptation par le conseil des Minis­tres du 15.12.82 suivie des décrets au Bulletin officiel en date du 8 juin 1983, préfigurent la transformation de ce secteur d'activités. « La Prévention, sous le choc des crises économiques, de la transfor­mation des sensibilités, de la mutation industrielle, du réveil des minorités écrasées, et de l'avènement des adolescents de la seconde génération, cette Prévention est devenue une affaire globale, nationa­le ; elle doit être traitée collectivement par tous les moyens techniques et institutionnels réunis. »***

**Cécile, l'éducatrice de la**

**Marche contre le racisme**

***Le 15 octobre 1983, par une matinée chaude et ensoleillée, 15 per­sonnes traversaient Marseille. C'étaient les premiers kilomètres d'un long prériple qui allait comprendre 1200 km . à pied et parcourir la France pendant 7 semaines.***

**LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, ÉBRANLÉE... UNE CHANCE !!!**

Quelles qu'en soient les causes, et où que se situent les responsabilités, aujourd'hui, la situation est claire :

* La prévention sera demain articulée à la base, au niveau d'un comité local de Prévention patronné par le maire, lequel aura tous les pouvoirs pour apprécier la qualité du travail des équipes éducatives sur son territoire.
* Les maires et les préfets pourront retirer l'agrément des clubs jugés improductifs et non coopérants avec les politiques municipales.

La Prévention sera demain coordonnée à touteelu's forces militan­tes et responsables des municipalités, dont chacun des éléments actifs sera capable, tout en travaillant dans sa propre spécificité, de synthèses collec­tives et d'actions concertées globales et complémentaires.

Demain, seront menées à l'éche­lon d'une ville, par la modification des structures institutionnelles, des straté­gies cohérentes dans lesquelles des équipes pluridisciplinaires travailleront avec plus d'efficacité.

Demain, deux types de structu­res vont s'affronter dans le secteur de la Prévention.

Les anciennes, reliées à la vie associative, résidus d'un passé coura­geux mais périmé. Les nouvelles, struc­turées autour du conseil communal de prévention et de la vie municipale.

Nous sommes à un moment charnière où le passé n'est pas encore dépassé, et où le nouveau, pas encore complètement né.

En tant que professionnels, nous avons la responsabilité historique d'arracher le travail social à sa morosité pessimiste et à son enlisement dans des discours corporatistes devenus fous, tournant en rond sur le cadavre des usagers. La restructuration de ce sec­teur est pour nous une chance.

Lucien PACHOD

SSSSSSssiMssssssssssEsssssw

**QUI SONT-ILS CES MARCHEURS « ORIGINAUX » ?**

Ce sont surtout des jeunes de 19 à 23 ans, d'origine maghrébine. Ils habitent les Minguettes, ce quartier de la banlieue lyonnaise qui a tant fait parler de lui. Avec eux un jeune prêtre mais surtout un ami, Christian DELOR-ME (en contact étroit avec la commu­nauté maghrébine depuis 7 ans). Avec son encouragement et la confiance qu'il leur témoigne, ils décident de mener à bien cette idée lancée par Toumi, sur son lit d'hôpital.

SSESSSSSSSSSSSSSSSSSSSSW

Toumi, c'est lui qui, parce qu'il tentait d'arracher un gosse des crocs d'un chien policier, a reçu une balle dans le ventre par le maître-chien. Et c'est après plusieurs heures entre la vie et la mort qu'il a fait part de son idée à ses amis : « Pourquoi pas une mar­che ? ». En effet, pourquoi pas ?

Aux Minguettes, ils ont essayé la violence, la grève de la faim, ils ont aussi essayé de discuter avec les autori­tés. Mais en vain.

Alors ces jeunes, de la 2ème gé­nération, que l'on dit durs, violents, voyous, délinquants, prennent la route.

**LEUR BUT ?**

Rassembler un peuple nom­breux qui veut que la vie ensemble des communautés soit possible dans la paix, la justice... Deux mots chargés de sens pour ceux que l'on appelle encore « immigrés » et que la société française rejette. Depuis deux ans, la liste des meurtres racistes commis à l'encontre surtout des maghrébins ne cesse de s'allonger : 42 crimes recensés et dans l'indifférence quasi générale. Pour eux, c'est la peur quotidienne d'un tireur fou, c'est aussi l'angoisse des contrôles policiers, contrôles souvent violents. Justice ? Elle n'est pas la même suivant que l'on est d'origine maghrébine ou française. Pour exemple, le meurtre d'Abdelkader, 17 ans, à Vitry en 1982. Le jugement de son assassin vient d'être rendu : 5 ans de prison avec sursis... Messogh Moussa, assassiné le 17 juin 1983 par un vigile. Celui-ci est en li­berté... Mais les jeunes jugés pour des vols ou autres délits font souvent plu­sieurs mois de prison.

**LEURS MOYENS ?**

A chaque ville étape, après une marche quotidienne de 30 km, c'étaient des débats, des conférences pour infor­mer, pour se faire entendre. Parce qu'ils ne pouvaient plus continuer à se taire.

Après des débuts difficiles pour prendre la parole, les déclarations, les discours et les témoignages se sont faits de plus en plus clairs et cohérents. Ils ont cependant gardé la spontanéité et la sensibilité qui les caractérise, et qui a su atteindre le cœur et la conscience dé ceux qui les écoutaient. Aussi, lors des débats, rencontres, beaucoup d'a­dresses furent échangées et qui- permi­rent la création d'associations pour im-

•

migrés

**CÉCILE ET LA MARCHE**

**Le hasard m'a fait connaître**. **cette marche une semaine avant le départ. J'avais- deux mois disponibles dans le cadre de ma formation d'édu­catrice à l'Éducation Surveillée. C'était donc pour moi un excellent moyende mieux connaître ces jeunes, eux et leurs envies, leurs craintes et leurs espoirs et aussi leur culture.**

**Pendant donc plus d'un mois et demi, j'ai vécu une «aventure» aussi en­richissante qu'extraordinaire. Le grou­pe était composé pour l'essentiel de** [**garçons. et**](http://garçons.et) **de filles.. d'origine maghré­bine et de quelques français. La co­existence de deux cultures différentes, • les façons particulières de chacun d'en­visager** les **choses, et bien-sûr une vie en communauté en permanence, ren-, daient parfois les relations difficiles. Mais celles-ci étaient en fait très cha-**

* **leureuses** et **très profondes. -**

**De culture et d'origine françai­ses,** je connaissais très peu la commu­nauté maghrébine. Seule ma profession m'en avait donné une approche partiel­le. Mais celle-ci me semblait quelque peu faussée par la relation éducateur-jeune, relation qui à mon avis, met le jeune dans une situation de méfiance légitime. Or les longs moments que nous a permis de vivre cette marche, ont fait tomber les barrières et la con­fiance s'est installée. C'est ainsi que, les temps d'observation passés, ils m'ont parlé beaucoup d'eux-mêmes sans crainte, de ce qu'ils ont vécu.

De telles relations privilégiées n'étaient possibles que parce que je partageais les inémes moments et parce que la connaissance et les échanges ré­ciproques avaient créé une réelle com­munication. Cette disponibilité est hélas difficile en situation de travail et surtout en milieu institutionnel. Cela pose le problème de l'engagement per­sonne] par rapport au travail social. Je pense que celui-ci est indispensable pour être crédible et reconnu. Et aussi donc pour pouvoir être une aide pour le jeune ou la personne.

Mais comment maintenir l'équi­libre entre sa vie professionnelle et sa vie privée ? **C'est toute la complexité d'un travailleur social. Or tous** ces jeunes, d'une sensibilité à **fleur de peau, n'accordent que difficilement**

**leur confiance.**

**Ils ont trop** souvent l'impres­sion que l'on n'a pas essayé de les com­prendre. Et c'est vrai que ce n'est pas simple surtout quand on est français et que l'on raisonne avec notre propre culture, notre propre morale, nos réfé­rences et notre sensibilité occidentales.

Ce sont quelques-unes des ré­flexions que ,la marche m'a donné l'occasion d'avoir.

**ET LA MARCHE AVANÇAIT...**

Dans une ambiance de plus en plus survoltée au fil des étapes, la mar­che avançait. Pendant les deux premiè­res semaines notre « convoi i> est passé sous les regards de gens indifférents on étonnés, sous les insultes parfois mais le plus souvent sousles encouragements, les signes de sympathie, les bravos qùi nous réchauffèrent le cour. Le tour­nant important fut à Lyon, où sous une pluie battante, deux mille person­nes défilèrent avec nous dans les rues. Puis les 5 dernières semaines à parcou­rir ne firent que confirmer le succès grandissant de cette initiative. La pres­se locale, régionale et nationale s'inté­ressait de plus en plus à nous. A Paris, au moins 100 000 personnes, français et immigrés, étaient au rendez-vous. l'était la fête et l'émotion de tous ceux qui enfin se sentaient moins seuls et soudain plus confiants dans l'avenir.

SS:SSSSz:SSzt+SSI.~.~.~~i

Marche non violente, et ce n'était pas toujours facile pour ces jeunes qui n'avaient plus trouvé que la violence comme réponse à l'agression, discours et débats des jeunes, souci permanent de ne se faire récupérer par aucun parti politique ou syndical, car ils voulaient avant tout toucher et con­vaincre l'être humain, et bien sûr le travail des comités d'accueil et de coordination, tout cela a contribué à la réussite de cette initiative.

Il est surtout important de no­ter que c'est la première action collec­tive de dimension nationale réalisée par des jeunes issus **de** l'immigration.

Beaucoup d'espoirs sont nés à l'issue de cette marche. Des comités se sont créés pour que celle-ci ne soit pas qu'un simple bon souvenir et que main­tenant le racisme perde du terrain. Ce ne sera pas facile mais des énergies sont nées ou ont resurgi.

Et surtout, tous ces jeunes ont su donner d'eux-mêmes une image positive et l'occasion ne leur avait pas été souvent donnée.

Cécile

Cécile **DURAND**

**Sexe, inceste manifestent**

*Intervention à l'ASEPSI du jeudi 24 novembre 1983*

***Souvenez-vous des titres de la presse : « Le Coral : scandale ; les bal­lets bleus », etc... Malgré tout et après toutefois plusieurs mois passés à la prison de la Santé, Sigala continue avec ceux qui l'ont toujours accompagné, à faire vivre le Coral. Il a choisi de s'exprimer « autour de l'affaire ».***

**J'AI DIT : « VISIBLEMENT JE VOUS AIME »**

Puisqu'il s'agit de ÇA, c'est de çà dont je vais vous causer. C'est çà qui encombre tellement vos esprits, que vous m'avez laissé enfermer aussi faci­lement.

En effet, tout enfermement est de l'ordre du collectif.

Le sexe est-il une histoire col­lective ?

Et l'inceste dites-vous ?

Qu'ai-je dit exactement ?

J'ai dit : *visiblement je vous*

*aime;*

ou encore : *nous sommes un passage*

*à*

*l'acte permanent ;*

*ou* toujours : *une histoire d'amour est*

*toujours possible entre deux individus.*

Qu'ai-je fait ?

Je vis dans un lieu nommé LE

CORAL.

Et là, effectivement, nous

AGISSONS L'AMOUR.

Nous le LAISSONS AGIR.

Je vous fais remarquer que j'écris AGIR et non faire.

- Je pense que l'agir de l'autre perme't mon NON-AGIR.

Ce qui signifie intimement une prise de risque, de l'imprévisible au quotidien.

Ainsi le père, est sans cesse re­mis à sa place : le père mythologique, encombrant, institué, légalisé, porteur de tabou et d'inceste.

Vous m'avez mis en prison parce que vous m'avez mis l'étiquette de père et que je me suis laissé mettre !

Père des lieux de vie ; père du CRA (Collectif Réseau Alternative) ; père du Coral...

alors que je ne suis qu'un enfant perdu dans les étiquettes de père et la mou­vance de la vie.

Et ce père s'imaginait partisan et uniquement partisan d'une tentative à VIVRE, à faire vivre, à laisser vivre, vous l'avez enfermé dans un rôle de père incestueux.

Ainsi, vous pouviez espérer que Sigala était fini, tâché, caché ; que le Coral pouvait fermer ; que les lieux de vie pouvaient s'agréer1, s'enfermer.

Le Tout institutionnel pouvait rentrer en ordre.

Le père, le vrai, le fort, l'unique reprenait son pouvoir et tous les pions revenaient à leur place.

Le pion institution, le pion ac­cueilli, le pion soignant, le pion fou, le pion IMP, le pion DDASS, le pion juge, le pion flic et tous les autres espions.

C'était peu tenir compte de l'AGIR et de l'agir de ceux-là mêmes qui se sont laissés piéger par mère poli­ce et par mère justice.

Mère police et mère justice tien­nent tant au papa-pouvoir qu'elles se prostituent à la moindre occasion.

Les pères des enfants du Coral, habitués à être remués par nos rencon­tres régulières, ne s'y sont pas laissés prendre.

Et pourtant, la tentation a été grande. La lourde batterie a fonction­né, en vain.

Photos pornographiques, témoi­gnages soi-disant accablants, intimida­

tions, fausses-nouvelles, vérification spécialisée de certains anus.

Tout était bon pour dire aux pères :

« Allons, jouez votre rôle ; vous avez été assez indigne jusqu'à présent pour laisser votre enfant dans des lieux de perdition. »

Et pourtant ils n'ont pas marché et les enfants sont toujours au Coral, un an après la descente des supers-flics parisiens.

**QUE S'EST-IL PASSÉ ?**

L'inceste n'existe que s'il y a père. Je suis père de mes trois filles.

Et ce père-là, nous le revendi­quons en toute incertitude. Mes filles ne s'y trompent pas et leur attitude pendant que j'étais en prison devint beauté et oeuvre d'art.

Le juge poussa la bêtise jusqu'à exiger de les questionner sur mes rela­tions sexuelles afin qu'elles puissent me voir au parloir de la prison de la Santé.

Elles savent, elles, que je ne suis pas père de loi mais père de toi.

Et ce toi est un des piliers de notre tentative.

TOI : dans une autre culture je dirais TAO.

Que dit le Tao ?

« Le saint se met en arrière

il est donc mis en avant.

Il néglige son moi

et son moi se conserve.

Parce qu'il est désintéressé,

ses propres intérêts sont préservés.»

*O44N0 L'0uS„*

*/ NE PRENEZ P1-7,5 : SE VOUS*

*HiME °POUR . JE VOU<5 H1NE , VOUcS*

*q uEZ PEUR DE PERDRE ,C./NE ONCE*

*.p6 VCTRE 1~Uu✓oiR \_ \_ \_*

En d'autres termes prendre le risque de ne pas être père de loi, c'est tenter de gérer le danger, de créer la résurgence de l'imprévisible en prenant des risques et en esquivant les dangers.

Et ce malgré la mère qui REND-CONTRE le père.

N'en déplaise aux différentes églises, cela n'est pas être saint (autre étiquet­te réductrice) cela est être HOMME.

Alors quand je dis :

Je vous aime ; n'entendez plus je vous baise, sinon vous allez crever dans des camps ou les barbelés m'em­pêcheront de passer !

Quand j'étais derrière les bar­reaux, j'ai vu d'autres pères surgir un peu partout.

Re-jouer le rôle dans lequel ils avaient essayé de m'enfermer.

Une fois sorti, ils ont rejoint leur tanière pour user encore plus perversement de leur emploi.

Alors le SEXE étant en plein dans le manque, dans le risque, dans le trou, il a bien fallu s'inventer de l'inceste et autres tabous pour préser­ver ce qu'il en est de la figure la plus vivante du pouvoir : c'est-à-dire le père.

Le sexe n'a jamais été malade d'inceste ; par contre il est encombré de pères et cela depuis les évangiles jusqu'à Freud.

Lorsque vous parlez d'inceste, vous parlez de pouvoir.

Il s'agit donc d'un déplacement malsain.

Mélanger le tout vous arrange et permet au pouvoir seul de triompher.

Ne pas comprendre ce proces­sus, c'est accepter de pénétrer dans le ratage des étiquettes.

Quand vous ne prenez pas JE VOUS AIME pour JE VOUS AIME ; vous avez peur de perdre une once de pouvoir.

Et comme ce pouvoir est un leurre, une tromperie, un vaste men­songe, vous avez besoin d'énormes défenses, d'immenses murs, d'incroya­bles prisons.

Mais cela n'est que fantasme, ratage
  
et illusion.

Ne s'enferme que de l'objet.

Je suis le seul responsable de
  
mon enfermement réel, comme je suis
  
le seul responsable de ma libération.

Quant à ce qu'il en est de mes problèmes, je m'en trimballe, bien en- tendu, un paquet.

Je. sais qu'ils sont du même ordre, du même bord et de la même provenance.

Mon plaisir d'être là, d'écrire, de me montrer, n'est pas le moindre risque.

Mais si je ne le prenais pas, le Coral n'existerait plus depuis bien longtemps.

Et continuer de le prendre me permet par exemple d'esquiver la cir­culaire, l'agrément institutionnel, entre autre.

La vie communautaire me per­met d'avancer et c'est parce que je ne RESTE PAS SEUL AVEC LE POU­VOIR QUE LE POUVOIR NE ME LAISSE PAS SEUL.

J'ai bien sûr la possibilité de parler, de dire. Essayer de ne pas ME-DIRE devient ma préoccupation.

Je sais qu'à chaque parole, il y a risque de ratage.

Ce risque là, je le prends ; il fait partie du vivre-avec.

Et . dans cette recherche, les psychotiques sont mes plus grands alliés.

Que vous réduisez cette tenta­tive à du sexe et de l'inceste, c'est votre affaire.

Simplement, permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas sur la même voie que les lieux-de-vie.

C'est votre droit.

Mais sachez que cette voie, oh vous qui trimez dans les établissements, dans les bureaux, dans les cabinets, vous ne la prendrez jamais avec une loi, ou une circulaire.2

Il se peut qu'un commencement de solution se trouve du côté de votre SEXE et de vos désirs.

Si vous le voulez nous pouvons y aller voir ensemble.

Claude SIGALA *novembre 1983*

\*C'est également le titre d'un des livres pu­bliés par Claude Sigala.

Autres ouvrages : Le livre du C.R.A. *Hé... Mouvances,* et une nouvelle publication, *Multiplicités ou lieux de vie par Milliers.* Pour tous renseignements : Le Coral 30470 Aimargues. Tél. (66) 88.00.12.

[1](http://garçons.et)/2: Claude Sigala fait référ..tcc à la circu­laire Georgina Dufoix du 27.01.83. fixant uri cadre national pour « le pla­cement d'enfant en structure d'accueil non traditionnelle ». Sont précisées les conditions administratives et juridiques d'agrément, de financement et de con­trôle du fonctionnement. Cette circu­laire est disponible à PEPS contre 10 F (frais de port inclus).

*ET coNME*

*cE pDuvo R &5T uN,*

*LEzIRIZE uNE TRONPERIE , UN*

*V4516MÉNSoNGE, Vou6 /aVEZ BE6oiN 1) 'FiVORMErS* .DÉ~-fNS55 , -Z) iMME/45F 5 MURc5 .D*1NcRoy98c6.5* PR/:SONS

**Vieillesse**

**Vieillesse Innovations et**

**Vieillesse réelle**

LES VIEUX SERONT-ILS SAUVES DES INSTITUTIONS PAR LA CRISE \_ÉCONOMIQUE ?

*,.iEs I*[*4*](http://garçons.et)*ÉuX.7.1E5 lai/A 6/4/07 DABoPO.ioli %k.g 11E QUEL S'iG'NE ?,.*

*Infantilisation, dépersonnalisation, vie inhumaine et végétative, sont bien souvent l'envers du décor de la prise en charge des vieux dépen-dants..Lourdes institutions, professionnels variés, humanisation n'ont pas dissimulé le malaise de notre société vis-à-vis des vieux.*

*La crise économique peut alors s'avérer providentielle en remettant en cause la possibilité d'augmentation de moyens financiers et donc en restituant aux réseaux « naturels » de relation leurs responsabili­tés et leurs capacités de réponse.*

5 00 000 plus de 65 ans sont hé­bergés dans des établissements sociaux ou médico-sociaux. La Com­mission du Bilan (été 81) a résumé en une phrase son impression générale : « La vie en établissement est très sou­vent inhumaine ».

« IL A MANGE SA SOUPE,
  
LE PÉPÉ... ».

Infantilisation et dépersonnali­sation... Infantilisation : on y tutoie sans réciprocité, on s'adresse aux vieux à la troisième personne « il a mangé sa soupe, le pépé ». Dépersonnalisation : exemple de règlements : « les armoires des chambres seront régulièrement visi­tées, rangées et vidées de leur surplus », « les pensionnaires doivent éviter de dialoguer longuement avec le person­nel », « il est formellement interdit de clouer, coller, visser ou épingler quoi que ce soit•sur les murs, portesou•meu-bles ». Organisation du temps aul seul profit du .personnel : repas à I l h 30 et 17h plus insidieux : inultiplicatiou des services,. soins, protections tegiti. mées par l'état de dépendance des' vieux\*. Dans les longs séjours qui sont le stade ultime le plus achevé et :per-formant au point de vue médical, .la. population est complètement renouvc-

fée tous les trois anis environ. -

Bien des vieux sont placés dans ces établissements •contre leur gré, à cause des diverses pressions de l'envi­ronnement,. après constat de « dispari-tiondel'autonomie ».

\*Que l'on n'hésite pas à attacher.

L'HUMANISATION

Bien sûr, tous les établissements ne se ressemblent pas, et les Pouvoirs Publics ont, depuis de nombreuses années, remarqué le problème... On a gommé le mot « hospice » de la no­menclature d'établissements. On a aussi « humanisé »„ seulement, humaniser c'est bien souvent améliorer l'aspect matériel, l'aspect architectural...

Et puis ces situations de prises en charge institutionnelles abusives de la vieillesse se découvrent là où on ne les attend pas : 25 % des lits d'hôpitaux psychiatriques sont occupés par des personnes âgées pour des raisons autres que psychiatriques (rapport Henrard, fin 1982).

4ème AGE : + 45

D'ailleurs la poussée demogra, phique va accentuer le problème : d'ici dix ans, le nombre de personnes âgée.» de plus de 85 ans (où l'on décèle beau-4o,çip . de personnes dépendantes) va p ssç r, d e 580 000 à 840 000 : + 45 '/ ...

* Si,'1'ir veut leur faire « profiter » de la même qualité de prise 'en charge .insu- tutionnelle;. financièrement coûteuse, il faudra vraiment beaucoup d'argent ;:hientbt 20 000 F. par Mois dans les 'longs séjqus;ou hôpitaux psychiatri-'ques de la région parisienne..: Ce coût, a croissance r ipidcmais aussi « la'crise» ` vont peut-être heureusement faciliter les remises en cause...

QUELLES RÉPONSES A CETTE SITUATION ?

L'expérience de Madame Pollet pour la sauvegarde ou le maintien d'un réseau de soutien à domicile pour les personnes hospitalisées apparaît une piste significative.

Les systèmes d'alarme peuvent être une réponse technique... mais pourquoi Diable les Y.T.T. qui procla­ment leur monopole dans ce domaine en sont-ils encore, et depuis dix années, à l'expérimentation ??? Peut-être ont-ils des doutes sur la rentabilité (finan­cière). Ces systèmes peuvent en tout cas soutenir la personne isolée et son entourage ; à condition que l'on ne court-circuite pas les relations de voisi­nage par l'installation de lourds cen­traux (l'intervention.

Depuis deux ans, on a multiplié par 6 le nombre et la capacité d'accueil, des services de soin à domicile ; depuis un an on a multiplié par 3 les infirmiè res et , aides-soignantes. Ces mesures seront pn)hahlemen.t positives, surtout si ces nouveaux professionnels sont eu,-mêmes convaincus de l'intérêt de susciter et développer les « réseaux naturels » (famille, voisin:, commer­çants..) de soutien à « Nos Vieux »...'

André JAUNAY

Le numéro 176 de la revue « Projet »

(juin 1983) nous a beaucoup aidé.

Revue Projet

15, rue Marcheron

92170 VANVES

Tél. 644.02.20

* 10

LLS ;1 i'PAREFLS DE SPCtJ12I 1 E: i'OCl12 PLR, hi\_5 Act ES

*Ces 15 dernières années ont vu le développement rapide des systèmes de sécurité pour personnes âgées et handicapées vivant seules. Le but recherché consiste à permettre au détenteur d'alerter une personne ou un service en cas de difficultés à domicile (chute, malaise, etc.). De nombreux organismes officiels et privés, notamment dans les pays anglo-saxons, se sont emparés de ces appareils, croyant y trouver une parade à d'importants risques de la vie quotidienne des personnes très âgées.*

**LE BESOIN**

**T** e vieillissement de la population

I .1 a pour conséquence un accrois­sement du nombre de personnes de 80 ans et plus. A Genève, on prévoit l'évo­lution suivante :

|  |  |
| --- | --- |
|  | nombre de personnes âgées  de 80 ans et plus |
| 1981 | 10'056 |
| 1983 | 10'789 |
| 1985 | 11'486 |
| 1987 | 11'984 |
| 19.89 | 12'474 |

Source : Service cantonal de statistique.
  
Genève. 1983.

Non seulement le nombre de personnes très âgées vivant seules aug­mente constamment, mais le risque d'isolement s'accroit avec l'âge, l'écla­tement de la famille de plusieurs géné­rations, la difficulté croissante d'entre­tenir des contacts sociaux, l'effritement de l'entourage dû au décès des amis, font que ceux qui vivent seuls ont de moins en moins de contacts tant à l'extérieur que chez eux. Plus on est âgé, plus on a de chances de vivre seul et plus on manque de visites ou d'autres possibilités de rencontres.

Pourtant, la plupart des person­nes âgées préfèrent rester chez elles le plus longtemps possible, et une politi­que active en faveur des services de maintien à domicile leur permet fré­quemment de réaliser ce souhait. C'est un progrès indéniable, mais qui com­porte un certain nombre de risques. Le plus préoccupant est celui d'un acci­dent, malaise ou autre incident qui exige une aide rapide de l'extérieur. Peut-on évaluer ce risque ? Une étude anglaise portant sur environ 200 per­sonnes âgées ou handicapées vivant **seules a révélé que, pendant les \_12**

mois précédent l'enquête, 50 % d'entre elles ont connu un ou plu­sieurs incidents pour lesquels elles auraient voulu appeler à l'aide : la moitié des personnes ont attendu plus d'une heure, et 14 personnes plus de 6 heures avant d'être secourues. En fait, les personnes dont la mobilité ou la santé était atteinte se trouvaient les plus exposées à ces risques.[1](http://garçons.et)

Deux études faites à Genève confirment également l'existence de tels dangers. L'une d'elles, menée à l'Hôpital de gériatrie, a révélé que les chutes représentent environ 10 % des motifs de consultation par le Service de garde, et que plus de la moitié de ces cas nécessite une hospitalisation. L'étude met en évidence la nécessité d'une intervention rapide après une chute : plus la durée d'immobilisation à terre est longue, plus le risque de traumatisme invalidant est grand, y compris la mortalité.

En général la mortalité des. patients admis pour cause de chute est particulièrement élevée, par rapport à l'ensemble des patients du même âge. La personne typiquement prédisposée à chuter est une femme de plus de 75 ans, de mobilité diminuée.2

**DESCRIPTION DU SYSTEME GERALARM**

***LES OBJECTIFS***

***A Genève, fidèles à l'image des Suisses qui se hâtent lentement, les responsa­bles de la politique en faveur des per­sonnes âgées se sont mis — une fois le problème défini — à étudier de manière systématique les solutions possibles. S'intéressant relativement tard à la question, ils ont pu profiter des expé­riences faites ailleurs.***

1. Le système utilisé ne doit en aucu­ne manière aller l'encontre de la solidarité existant entre la personne **âgée** *et sa famille* **ainsi que son en­**

tourage. Il n'y a pas de central d'intervention.

1. Le système doit mobiliser peu de personnes et éviter de surcharger des services d'intervention.
2. Le système ne doit pas exiger de transformation ou d'adaptation des installations électriques ou télépho­niques ; sa pose doit être simple et les usagers eux-mêmes doivent pouvoir l'effectuer.
3. Le système doit être fiable. Il doit comprendre un émetteur portatif. Il faut éviter, lorsque cela n'est pas nécessaire, d'utiliser les ondes hert­ziennes.

Un prototype a été construit en 1981, et expérimenté auprès d'une dizaine de personnes âgées pendant plusieurs semaines. Cet essai se révélant concluant, une pré-série de 100 appa­reils a été mise a disposition dont 39, placés en 1982, ont fait l'objet d'une enquête d'évaluation.

***L'ÉMETTEUR PORTATIF***

L'émetteur doit être porté en permanence. On peut le clipser ou le suspendre au cou au moyen d'un cor­donnet ou le porter comme une mon­tre-bracelet.

Pour déclencher l'alarme, il faut appuyer durant 2-3 secondes sur le bouton de l'émetteur.

L'émetteur est étanche et flot­te sur l'eau. Il contient une pile qu'il faut changer chaque année.

***L'ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR***

Un émetteur-récepteur est placé chez un voisin consentant, dans une prise de courant avec possibilité en cas d'absence, de brancher chez une autre personne. La sonnerie d'alarme, une fois déclenchée, sonne sans s'arrêter jusqu'à intervention.

Si le voisin est un peu éloigné (250 mètres à 4 000 mètres) le trans­metteur se place chez la personne âgée et au moment de l'appel un émetteur incorporé puissant prend le relai et transmet le signal par les ondes (175 mHz) jusqu'au récepteur radio, lui aussi sur une prise de courant chez le voisin.

Pour que le voisin puisse inter­venir en cas d'appel, il doit avoir accès rapide au logement de la personne âgée. **Il doit** disposer de la clé, ou savoir où **elle se trouve.**

12

Suivant les conditions de l'ap­

pel, le voisin décide s'il est compétent pour aider la personne en détresse (donner un médicament, relever la per­sonne), ou s'il faut faire appel à une aide professionnelle (médecin, ambu­lance) ou à un membre de la famille.

**CONCLUSIONS**

1. Le GERALARM s'adresse en pre­mier lieu aux personnes du quatriè­me âge vivant seules chez elles. Le degré de dépendance et de fragilité des détenteurs dont la moyenne d'âge est de 84 ans est frappant. Sur 39 utilisateurs au départ, 10 ont dû quitter leur domicile après les quelques mois d'évaluation (décès, institutionalisation).

Résultats confirmés puisqu'a--

près 9 mois d'expériences sur 105 personnes qui ont eu recours au Gera- larm, seules 70 sont toujôu'rs à- leur' domicile et le gardent. Le détenteur-type a choisi de recourir au Geralarm en: raison de problèmes; de santé en­traînant des risques de malaise et de chute.

1. Les détenteurs du .,Geralarm sont.

extrêmement bien entourés par la famille, le voisinage:,et les : services sociaux. L'enquête a; révélé Je ,haut degré de solidarité qui existe, dans l'entourage des personnes utilisant -le Geralarm : les voisins-répondants se dévouent de manière exemplaire, même ceux qui ont été ,appelés plusieurs fois par jour et la nuit.

1. On pourrait craindre deux consé­quences négatives découlant du fait de disposer d'un appareil d'alarme : que le détenteur n'abuse en appelant trop souvent, ce qui risquerait de lasser le voisin-répondant ; et que le voisin, sachant que l'aîné peut tou­jours appeler lorsqu'il a besoin d'aide, ne se rende moins souvent chez lui, affaiblissant ainsi les rela­tions de voisinage. Ni l'une ni l'au­tre de ces conséquences n'a été constatée. Au contraire, les rapports entre utilisateur et voisin semblent s'être renforcés et les voisins esti­ment que le détenteur aurait dû appeler plus souvent qu'il ne l'a fait. Le rythme d'utilisation est d'environ un appel par personne tous les deux rouis.
2. Les responsa: as services médico-
     
   .„. iau qui ont **collaboré** *à* la mise

à disposition de l'appareil, ainsi que les demandeurs, prévoyaient que l'appareil serait utilisé surtout en cas de chute ou de malaise. Dans les faits, 63 appels ont été lancés, dont plus d'un tiers ne concernaient pas des situations. d'urgence :

malaise 24

chute 13

demande de soins 17

demande de services divers .... 9

total 63

1. En effet, les situations dans lesquel­les Geralarm peut rendre service sont multiples. Voici; celles que l'expé­rience nous a permis d'identifier

sécuriser les personnes âgées vivant seules domicile, par la pos­sibilité d'appeler rapidement à l'aide (situation classique) ;

- permettre au conjoint ou à une autre personne qui a la respon­sabilité de quelqu'un de dépendant de` s'absenter du foyer sans crainte ;

- aider et soulager l.a famille qui vent soigner un mourant à domicile ;

diminuer la charge d'une per­sonne responsable en lui permettant de donner des soins à l'utilisateur au moment précis où ils sont néces­saires

- permettre aux personnes ne 'disposant pas du téléphone, ou qui du fait d'un handicap ne peuvent pas composer un numéro de télé­phone, d'appeler un voisin.

On peut. envisager d'autres uti-

lisations que cette enquête n'a pas fait apparaître, par exemple un emploi li­mité dans le temps en cas de maladie, de convalescence ou d'accident.

1. Le 90 % des personnes concernées

sont satisfaites, et plus de .la moitié affirment que c'est grâce au Gera- larm qu'elles peuvent rester à domi­cile. Parmi les avantages cités, on peut distinguer ceux s'appliquant à un système de sécurité quel qu'il soit et ceux spécifiques au Geralarm.

**Avantages que représente un appareil de sécurité :**

* Sécurise la personne âgée,
* Permet une intervention en cas de difficulté à domicile,
* Tranquillisé la famille et le voisin.

**Avantages spécifiques du GERALARM**

* Basée sur l'appel au voisinage, l'in­tervention est très rapide et person­nalisée (l'utilisateur. connaît bien l'intervenant).
* Simple à installer convient bien pour les utilisations occasionnelles ou temporaires.
* Peu coûteux.

1. Techniquement, le Geralarm est d'une fiabilité rassurante.
2. - La nécessité d'avoir un voisin-répon­dant prêt à recevoir les appels a

probablement découragé un certain

nombre de personnes. Dès lors, la question se pose de savoir comment

répondre lorsqu'une personne de-

mande le Geralarm, mais n'a pas de voisin qui accepte de s'en occuper. Dans ce cas, on utilise l'exten­sion Télécalle : la transmission dans un

rayon illimité est assurée par un trans­metteur téléphonique automatique.

Toutefois, avec le Telecall on risque de perdre les avantages spécifi­ques au Geralarm mentionnés ci-dessus.

En proposant de chercher un voisin-répondant, on se heurte à la ré­ticence de certaines personnes qui hési• tent à déranger un voisin qu'elles ne connaissent pas ou peu. Une telle réti­cence constitue en elle-même un indice de manque de relations sociales parmi le voisinage. La deuxième solution que nous avons indiquée ne peut pas se limiter à la seule recherche de voisins : il faudrait tenter d'améliorer les rela­tions sociales dans le quartier. On ­créerait ainsi les conditions idéales que nous avons soulignées dans cette étude pour que le Geralarmcontinue à resser­rer les liens du voisinage et non le contraire.

1. En sa qualité d'organisme chargé de promouvoir l'aide aux personnes âgées à Genève, l'Hospice général s'est chargé de coordonner la mise en place d'un appareil de sécurité. En effet, il est apparu que l'élément technique n'était pas le seul à consi­dérer, et que l'élément humain était tout aussi important pour être réel­lement utile à la personne âgée. La mise à disposition de l'appareil doit être accompagnée d'une information et d'une sensibilisation des utilisa­teurs.

10 Généralement la personne âgée sou­haite rester e dans ses meubles » le plus longtemps possible. Mais rester chez soi sans amis, sans relations, sans liens avec l'extérieur, c'est vivre un véritable naufrage à domicile. La fragilité inhérente à l'avance en âge augmente les risques de « pé­pins ». ion cas de malheur, la person-

ne seule peut se trouver dans l'im­possibilité d'appeler à l'aide et ne pas recevoir le secours dû à tout in­dividu en situation de détresse.

Procurer un moyen technique capable d'apporter davantage desécurité tout en contribuant à resserrer la soli­darité du voisinage, voilà le pari et l'ambition du GERLARM\*. Les résul­tats de cette première étude sont en­courageants et démontrent que l'en­tourage de la personne âgée offre plus de disponibilités qu'on ne le suppose. Le voisinage intervient souvent avec le maximum de rapidité et d'efficacité.

Il faut espérer que nous.trouve-rons les moyens nécessaires pour pour­suivre cette action qui apporte déjà un grand soulagement à beaucoup de nos aînés. Ce moyen auxiliaire peut rendre de grands services, à condition de se rappeler que c'est dans un climat d'hu­manité que la personne âgée puise son plus grand réconfort. Elle doit aussi être respectée et accompagnée dans ses efforts souvent farouches pour préser­ver son indépendance.

Michel MANSEY *Hospice Général Service Relatif aux Personnes Agées Cours de RIVE 12 1211 GENEVE 3*

1. R.J. Feeney, M.D. Galer, MM. Gallagher : *Alarm systems for Elderly and Disabled Peoiile, National Corporation for the Care of Old People.* London, 1975.
2. F.Loew et V. Sendeiska : « Les chutes à domicile ». *Médecine et Hygiène,* Genève, n. 1493. 24 novembre 1982.

\*La fabrication en série des appareils com­mencera début 84.

* 1;If7i1119

*r~r•*

N!

a revue « CONTACT » dans iJ son numéro printemps 83 (en­core disponible) présente 44 initiatives bretonnes pour les, personnes âgées. A Brest, un fichier, une « ban­que » de dames de compagnie disponi­bles pour les personnes âgées de la ville. A Lanouée (Morbihan) des sonnettes d'alarme toutes simples, ac­crochées au mur et qui permettent d'alerter le voisin.

A Saint-Brieuc, un restaurant communautaire.

Mais aussi, le journal parlé sur cassettes :

En 1977, se crée le SIVOM de Lanrivain, Kerpert, St-Gilles-Pligeaux, St-Connan, Trémargat et Peumerit-Quintin. La première action lancée par le permanent du S'YOM est un journal. parlé sur cassette. Les personnes âgées du canton en sont les pivots, dans la mesure où il s'agit de revaloriser la culture locale tout en donnant la paro­le à ceux qui en sont dépossédés. Pour cela, la langue bretonne s'impose car tout le pays parle d'abord le Breton et n'utilise le Français que comme secon­de langue.

Outre les contes recueillis, on y retrouve régulièrement l'éditorial d'un maire, d'un curé ou d'un notable. Cha­que mois, le présentateur, choisi dans une commune change, ce qui permet d'ajouter une note personnelle au joumal.

Les cassettes s'écoutent souvent mn veillées, qui se déroulent bien sûr en langue bretonne. Tout cela permet de créer un lien entre les gens, ce qui était l'objectif de départ.

Les personnes âgées ont large­ment investi le journal. Elles participent de ce fait à la vie du pays et c'est une manière pour elles de retrouver un rôle

La technique a été bien inté­grée, certains ont fait eux-mêmes des enregistrements, la correspondance avec les enfants se fait désormais par casset­tes !!...

300 magnétophones sont ven­dus au bout de deux ans tandis que quelques 150 à 200 abonnements sont pris la première année pour évoluer vers 400 ensuite. Un magnétophone coûte 256 F l'abonnement, 150 F pour 12 cassettes, l'opération a été subven­tionnée par le FIC.

Le contenu du journal parlé, d'abord culturel, s'est élargi aux ques­tions économiques. Administrations et institutions ont eu 1a preuve que le pays vivait bel et bien et c'est ainsi qu'une opération de formation conti­nue du GRETA s'est déroulée dans le canton pendant 3 ans. Des anciens du pays ont participé à cette dynamique en s'improvisant moniteurs en jardina­ge, électricité ou soudure, Nul doute que l'engagement des, personnes âgées dans le journal parlé y est pour quel­que chose. Cette expérience pour montrer la place que devraient avoir les anciens dans toute communauté pour la contribution à la vie culturelle et économique que potentiellement ils peuvent apporter.

N'allez pas cependant . croire que l'on peut « plaquer » une telle d(i. marche n'importe où. Un travail paral­lèle et très long de contacts individuels, fait d'échanges et de discussions a été nécessaire avant que ne paraisse la première cassette.

Matériel :

- 1 magnétophone reportage 4 pistes OTARI : montage mixage eii demi-pouce

- 1 magnétophone 2 pistes pour studio

- 1 table de mixage - compres­seur - 2 duplicateurs (banc de copie)

- 2 opérations FIC ont subven­tionné l'expérience. (Somme totale perçue 150 000 F).

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| t.!SfZF I 1(;\h' :« DUS tl. Lf{ V lf Nlt1 \~1 \ I;Lt1 13:11tIZt~; |
|  |

0,111,Îi,

*Revue «CONTACT CEA.S.*

*18 rue Abbé Vallée*

*22000 SAINT-BRIEUC*

Tél. (96) 33.48.78

Le C.E.A.S. anime des sessions de for­mation continue sur les problèmes du vieillissement.

*Madame C. vit depuis de nombreuses années dans son deux pièces cuisine du 7ème arrondissement de Paris...*

14

C'est ici qu'elle a reconstruit sa vie après son divorce. C'est ici qu'elle a recueilli sa fille Madame O. lorsque celle-ci est devenue veuve.

Son petit appartement, elle l'a installé selon ses goûts, elle y a enfermé ses souvenirs, ses regrets mais aussi ses joies, ses espoirs.

Elle était assise dans son fau­teuil lorsqu'on est venu la prévenir que sa fille, sa fille unique, venait d'être victime d'un accident de la voie publi­que. Alors qu'elle se rendait au chevet d'un ami malade et abandonné, elle était tombée « bêtement » dans un trou de la chaussée. Une double fracture de la hanche était diagnostiquée.

Madame C., malgré ses 80 ans, a tout pris en main, elle a repris, à son domicile, sa fille qui ne pouvait plus marcher sans aide, elle a fait le siège des services sociaux pour obtenir l'alloca­tion d'adulte handicapé.

La vie s'es.t organisée, calme, sereine, entre la maman et la fille, l'une soignant l'autre, dans l'appartement, inconfortable, mal chauffé ; sans WC mais accueillant. « On vivait toutes les deux... c'était bien » diront-elles plus tard

Un soir de septembre, un acci­dent cardiaque a terrassé la courageuse maman de 86 ans. Hospitalisée d'urgen­ce, par les pompiers, Madame C. doit sa survie à la pose d'un « pace maker ».

La fille, livrée à elle-même, sans aide, a dû, elle aussi, être hospitalisée.

Dans chaque hôpital, l'assistan­te sociale prévoit un dossier de place­ment. L'avenir s'annonce sombre... Madame C. et Madame O. refusent de manger, de marcher, de se lever...

Hospitalisée, en attente, à l'éta­blissement National des Convalescents de Saint-Maurice, Madame C. peut ra­conter ses malheurs... ON l'écoute... Mieux on se met en rapport avec l'assis­tante sociale de l'hôpital où se trouve sa fille et on réunit, dans une même chambre au service de réinsertion au domicile, la mère et la fille.

L'émotion des retrouvailles est indescriptible... Alors le problème est revu avec les intéressées... la discussion. s'engage... longue il faut faire le tour

complet du problème... Le désir pro­fond est exprimé : « On voudrait res­ter ensemble... chez nous... quelques temps encore... Dans nos meubles... On ne demande rien à personne, sim­plement retourner, ensemble, chez nous. »

Alors, dans le service de réinser­tion, on s'organise.

1. **II faut voir l'appartement :**

* il est dans un fouilli indescriptible (mais sera vite rangé, grâce à quel­ques bonnes volontés) ;
* il y fait froid : le chauffage par gaz butane est défectueux et nettement insuffisant ;
* les W.C. sont à mi-étage.

Un dossier P.A.C.T. est établi, et les travaux, payés par les caisses de retraite, vu les faibles ressources des intéressées, vont palier à ces inconvé­nients.

1. Il **faut motiver nos malades pour qu'elles recherchent leur autonomie** En fait l'équipe n'a pas eu à in­tervenir, la visite à leur appartement a transformé le comportement de Ma­dame C. et de Madame O. L'espoir d'un retour à domicile se fait jour. Elles re­commencent à manger, font des efforts de marche, de mobilisation. Elles arri­vent même à chanter !!
2. **Il faut mobiliser l'entourage et le motiver**

* La concierge, inquiète, mais prête à

tenter l'expérience.

* Les aides-ménagères qui donneront 2 heures par jour.
* L'association de soins à domicile qui interviendra deux fois par jour (dimanche compris).
* Les amis, perplexes, certains hostiles

au retour, mais qui acceptent de

continuer leur visite amicale. **Actuellement :** Madame C. et Madame O. sont chez elles ; heureuses... des ap­pels téléphoniques fréquents nous mon­trent leur joie et nous disent combien nous avons eu raison de croire, malgré tout...

**LE SERVICE DE REINSERTION AU DOMICILE DES PERSONNES AGEES**

C'est une aile nouvellement créée au sein du Service de médecine du Docteur VERON à l'Établissement des Convalescents de Saint-Maurice.

Nous voulons rester à l'écoute des personnes âgées et respecter leur choix, même s'il nous paraît utopique. Nous voulons agir cas par cas, sans *a priori* en cherchant à utiliser **ensem­ble** toutes les possibilités existantes et en exploitant toutes les bonnes volon­tés.

Il nous faut de l'imagination, de la persévérence, de l'audace et, peut-être, un « petit grain de folie ».

L'important, c'est de permettre à nos personne âgées, de conserver, en­vers et contre tout, l'ESPOIR.

F. POLLET *Responsable du service de Réinsertion*

**ASSOCIATION LIEUX DE VIE POUR MALADE MENTAUX AGES**

*Cette Association a pour but la rech erche et la mise en oeuvre de tous les moyens propres à permettre aux malades mentaux âgés ou chroni-ques de vivre à leur domicile dans des conditions satisfaisantes pour*

*eux-mêmes et leur entourage.*

30 secteurs parisiens concernés actuellement + contacts banlieue/ Province.

Groupes de travail :

* Problème del:encombrement

du domicile et saleté • Problème posé au vieillard et à son entourage.

* recensement et examen des cas — bilan évaluation

Histoire d'un certain nombre de personnes âgées prises en charge par un secteur donné.

* relation entre un service psy­chiatrique et hôpitaux généraux par rapporta un cas concret d'hospitalisa­tion de vieux.
* politiques municipales de la vieillesse

(établissements d'hébergement — servi­ces sociaux).

**Contacter Monique. PICARD Tél. 586.51.47**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LE « LOOK CAUSSANEL » ssssssssssssssssssssssssss | *Le « Credo » Familles, Amis :* |  |

*Georges Caussanel est directeur du Foyer Émilie de Rodat à Rueil-Malmaison. Cette Institu­tion, indépendante de la munici­palité, est un laboratoire d'idées et de réalisations baignées de l'aura des projets pilotes. L'allure, le « look Caussanel » c'est avant tout une approche, un lexique... ssssssssssssssssssssssEsss*

*Le «Cantous» :*

douze personnes âgées désorientées et incontinentes sont placées sous la res­ponsabilité unique et journalière d'une seule « maîtresse de maison ». Pendant ces journées les personnes sont sollici­tées à participer ensemble au maxi­mum de leurs moyens personnels, pour la préparation du repas et le rangement : rien de ce qui subsiste de capacité ne doit être inemployé\*. Ceci dans un lieu créé à cet effet :une pièce (cuisine/ salleà-manger-séjour) et quelques cham­bres tout autour.

ou Centre de REtraite à DOmicile. L'objectif était de faire bénéficier aux vieux « à domicile » de la palette de services disponibles en maison de retrai­te.

* système de radio-téléphone, les appels étant répercutés sur une équi­pe polyvalente (professionnelle ou non), ce projet est actuellement suspendu.
* la « crèche » pour personnes âgées qui sont emmenées par exemple par leur famille dans un lieu où elles passent la journée réunies : soit à la maison de retraite pour participer à des activités, soit au « cantou >>.

*L'animation :*

n'a pas pour but la' reproduction, « offerte » à l'animateur, d'une tech­nique limitée... mais la vie donnée à un projet « plein », « utile ». Par exemple collecte de souvenirs, de té­moignages sur un thème précis puis mise en commun, puis exposition. L'une d'elles, très riche sur la guerre de 14-18, permet d'envisager la création d'un petit musée.

en attendant leur .)rise en charge de ces petits équipements, G. Caussanel les associe largement à la vie de l'ins­titution :

par des réunions mensuelles. - en favorisant leur participa­tion à l'accompagnement des mourants.

*Domicile*

la notion est élargie, vue comme une sorte de « territoire », lieu variable, plus ou moins complexe mais toujours domestiqué, apprivoisé par l'individu et ses relations.

*Le prix de journée* est tout à fait modeste pour la région parisienne :

- internat 160 F

- externat 109 F

André *J*AUNAY *Assistant Social*

\*11 faut préciser, à titre de comparaison, que très souvent dans les Centres de long séjour ou dans les hôpitaux psychiatriques, ces personnes sont réduites à l'état végétatif plus ou moins complet : fréquemment même attachées « par souci de sécurité ».

***CAUSSANEL CAUSSANEL CAUSSANEL,***

Maintien ? Institution ? La ré­ponse est ailleurs car dans les deux cas, on peut bien faire les mêmes catastro­phes.

A domicile, des « spécialistes » proposent de l'aide en miettes selon leur compétence (ce qui n'est pas, ici, en question) mais surtout selon leur statut qu'ils ont eu tant de mal à obte­nir. Ainsi le morcellement statutaire du travail joint à la technicité du vida­ge de pots de chambre, appauvrissent autant les rapports humains que dans les institutions traditionnelles.

C'est pourquoi ce qui désigne le « cantou » est d'abord une mère de famille, polyvalente, qui n'objective pas la personne âgée mais lui donne à exister, indépendamment du lieu, do­micile ou institution.

La vie du « cantou » n'a pas son origine dans la réflexion théorique d'une commission d'étude. L'accrois­sement de la vie collective en milieu urbanisé ou institutionnel masque l'appauvrissement de la vie sociale : la vie de la personne dans ses rapports quotidiens avec les proches immédiats. Il est ici clairement indiqué que la vie paysanne, celle des « cantou »du Rouergue était porteuse des vraies valeurs humaines avant que les cam­pagnes se dépeuplent. Il s'agit de réactiver ces valeurs en recréant les conditions de leur éclosion une fa­mille élargie qui crée son lieu de vie, qui l'habite au sens transitif du verbe. Dans cette mesure, on peut échapper aux dépendances et prises en charge institutionnelles.

D'autres lieux de vie peuvent être assumés par des familles en toute indépendance, sans d'autres détermina­tions que la qualité «communautaire », et surtout pas en attendant une poli­tique d'aide sociale providentielle.

Habiter au sens actif : ce qui va importer est la manière d'investir le lieu, d'y aimer, d'y mourir.

Vive la crise !

Par la force des choses, les bail­leurs de fonds d'État habituels ont ac­tuellement les poches plus profondes et les bras plus courts. Quelle chance pour l'imagination et le chemin vers l'essentiel.. On peut apprécier, dans la difficulté des financements, la liberté d'esprit que confère une certaine pau­vreté, et la liberté des résidents qui payent pour leur vie matérielle et, en même temps, s'affirment comme so­cialement vivants.

Patrick BEDU

CAUSSANEL OU LA COMMUNAUTÉ EN SABOTS

*Du maintien à domicile à l'hospice à domicile*

Un article intitulé « Le Main­tien à domicile des personnes âgées : limites, dangers et responsabilités »,1 aborde ce problème de la perte de l'au­tonomie et du Maintien à domicile.

LE DOMICILE

Différentes études sociologi­ques, ethnologiques ou anthropologi­ques ont prouvé l'importance du domi­cile chez les personnes âgées qui joue le rôle d'une véritable « coquille pro­tectrice ». Le logement participe de façon fondamentale au maintien de l'organisation de la personnalité. Les placements entraînent donc des consé­quences graves telles que la confusion mentale ou les maladies somatiques.

Pourtant, la personne âgée se heurte souvent à l'avis contraire de son entourage, qui pense que le maintien à domicile n'est plus possible.

,MAIS A QUEL MOMENT PEUT-ON PLACER DES LIMITES ?

Théoriquement, il n'y a pas de limites dans le maintien à domicile d'une personne âgée et malade. A part les états aigus médicaux et chirurgicaux, les affections chroniques telles que dé­mence ou grabataire ne sont pas une cause de force majeure.

Nous avons bien dit *théorique­ment* car les limites existent et sont nombreuses. Elles sont principalement données par la tolérance de l'environ­nement qu'il soit familial, thérapeuti­que ou social. Le rôle de la gériatrie se retrouve également ici, dans le renfor­cement de la tolérance de l'entourage.

La tolérance est-elle lien et déterminée par les liens relationnels que la personne noue autour d'elle pendant son existence ? Cette ques­tion, posée par les auteurs et laissée sans réponse, est très importante dans la compréhension de la personne âgée et de son entourage.

MSSSSSSSSSSSSSSSSse

L'EXPÉRIENCE GENEVOISE

L'expérience genevoise d'une assistance médico-sociale à domicile se

base sur un c' gériatrie, consti-

tué de cinq équipes mobiles où inter­viennent un(e) assistant(e) social(e), un médecin, un ergothérapeute, un secrétaire ci ion ;psychologue et un pédicure z la demande de l'équipe. Chaque équipe peut faire appel à des services extérieurs (soins infirmiers, repas à domicile, aide-ménagère, etc...). Si les interventions sont en général ponctuelles, les prises en charge sont longues car dans la gériatrie à domicile, on trouve peu d'actes techniques mais beaucoup d'actes relationnels. L'inter­vention d'une telle équipe procure un sentiment de sécurité à la personne âgée et joue un rôle de prévention.

FACTEURS DE RISQUE

En effet, d'après l'étude effectuée par les auteurs, sur douze personnes âgées suivies par le centre de gériatrie, on retrouve tout d'abord une « extrême précarité existentielle » des patients qui se manifeste souvent p' r les [chutes. et](http://chutes.et) les hospitalisations en milieu psy­chiatrique.

Les risques sont difficilement quantifiables et définissables, mais on peut essayer de les classer en trois caté­gories :

* Facteurs de risques somati­ques

*atteinte de l'autonomie : mobilité, toilette, habillage...*

*—* Facteurs de risques psychi­ques

*faiblesse ou inconsistance d'investissements affectifs ;*

* Facteurs de risques sociaux *isolement,*

*appartenance aux classes les plus défavorisées.*

L'intervention d'une équipe multi-disciplinaire dans ce cad-re vise *à* l'autonomie de la personne âgée, par une valorisation du potentiel des ca­pacités encore intègres et par le travail qu'elle pourra engager par rapport à l'entourage pour éviter le placement en établissement.

L. GRANGE

*1. Le Maintien a domicile des personnes âgées : limites, dangers et responsabilités.* I. SIMÉONE *et* F. TANZI, paru dans la « Revue de gériatrie », numéro 4, avril 83.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
| LIMITES AU 1VIÂINTIEN A DOMICILE | | |
|  |  |  |
|  |  |  |

16

*1E6' VituP. /90✓, t-N MNTOE 410?E a I*

*~,4iG(i/E,s7 A; 7~/eR at- voie, apis a f48eo ON 6 rr PA L~S Vi47)0( POUR CoMME1Vr,F-P„*

QULLl1ULS RLFLLXIUNS SUR L'1iVtiUN,A1ION SOCF~1 EN MATIERE DE PRISE EN CHARGE AUPRES`DES PERSONNES AGI`E,S

w 1. '\1.1.

B. ENNUYER *Sociologue Directeur d'un service d'aide et de soins à domicile.*

*Depuis une époque relativement récente, on ne peut faire trois. pas dans le domaine' gérontologique Sans que quelqu'un-vous parle de*

*l'expérience d'un tel les déments;'de l'association unetelle'datas*

*p '*

*sa rise en charge globale `de t'aide • .dômicile, ou encore de l'expe*

*rience de telle ville la garde de nuit ou l'hébergement collectif*

*des vieux, nn bien encore de l'expérience (e très intéressante » .de telle association dans le domaine ';;des structures de transit, etc... Je pourrais ; allonger- ,â: loisir \_la, liste et mettre derrière chaque struc­ture des noms et des gens que je c`onn'ais et'que j'apprécie, il ne s'agit - donc aucunement ici dé' faire; lé prOces de gens qui cherchent* a *faire' de leur mieux dans la prise en charge des personnes âgées.*

SSSSSSSSSSSSSSSS

e qui me frappe et c'est .id le

k) propos de ce texte, c'est que pour qu'une action de terrain \_ passe aujourd'hui la rampe dans le milieu de travail social.« personnes âgées. »;11. faut qu'elle soit qualifiée « d'innovante ». A titre d'exemple, l'UNIOPSS' (Union .nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) a publié fin 1982. un documenttrès intéressant intitulé -« le soutien =ides personnes âgées en-perte d'autonomie >, sots-titré « Approches'i"nnovante's ».Il faut absolürnent . apporter la: preuve qu'on - fait dans là riouveaute ! Cë. qii estfrappant; c'est- que toutesles'exp.li-cationss sur la ini e'à l'éëart des gériéra-tioris âgées insistent aujourd'hui:slrr le système de valeurs',qui privilégie la jeunesse, la re4abllité laa"'nouve'auté, l'aspect de niode,u aux; dépens-.dés`-va­leurs traditionnelles; iléites l'expérience, la répétition du quotidien°:éfci,'UOi` malgré l'analyse dès ieffets `néfastes de ce système de valei±s db i nàn`tés dans` lequel' beaucoup voient 'là'crise ''dé Ta civilisation actuelle;lies institutidns ne peuvent s'empêcher de reproduite'dans les actions qu'elles mènent pour 'eh rayer auprès des vieux justeirient` les effets néfastes analysés plus' haut !

Contradiction apparente on réelle, la contradiction potinait n'être qu'apparente s'il ne s'agissait que de mettre en valeur des gens ou des struc­tures nouvelles. Cette contradiction serait même bénéfique si elle amène les anciennes structures à se poser des questions sur leur propre fonctionne­ment et sur leur finalité.

Là où la contradiction se révèle fondamentale, et peut-être très destructrice, c'est lorsque les anciens modèles sont « vivement encouragés » à prendre exemple sur les vitrines puis­samment éclairées des solutions nova­trices. L'ancien est dévalorisé, voire rejeté, uniquement sous prétexte qu'il

est' annien: Cet'effet de. -ri olive auté, est plus pervers encore au niveau des- fi.nancements Èn:.gerietal,•la structure novatric'eest financée:de':fàçbn aléatoire et d'une part les pouvoirs publics .ne se préoccupent souvent pas de la financer

de façon stable; )6i.0 Ÿaâ.Fï-riallcent\_

de'fàçon``süffisâriïmënfW tfictivé pour gûe`~ettd's'oltiti6rl vivër'â'l'etét de'prii~ t6 4A e t gii éil'e' ii tit`risse5pas sè mtil ` tiplidi 6xéinp`le éefi tic' del-6ti'i?NEitii ie médicàle' mobile', etc.:)1;-câtitre part,' les( 'po ivoirs pilblirc (§ë' er`4rit`râèr'Ées'

in>ovations poï~t ne' pâ§ ainelioief'le ' financement des'strti t 9esi'anciennes, sous prétexte 'gii'ellesrië"vendent)pas'

le service esco iipte ' Qûël'ques' fois trié.' me cela permet de diminuer le finance-' ment des structiires 'déjà`en place de- puis un certain témps.r L'innovation devient alors tout`sirr pieirient unpré- texte pour réduire ies' financements sociaux. Par exeitiple, le financement` de l'aide ménagère' "est'` d'autant plus laissé à l'abandon qu'il 'existe les « nou­velles » structures de 'soins à domicile.

Deuxième contradiction fonda­mentale : le phénomène de mode lié au phénomène de rentabilité fait que les structures innovantes sont elles-mê­mes prises à leur propre piège. Il leur faut, pour ne pas vieillir, faire la course à l'innovation. On consomme de l'in­novation, devenue un but en soi, sans plus aucun rapport avec le service des personnes âgées, si tant est que cette perspective ait jamais un jour été prise en compte ! On assiste ainsi depuis

A partir de ce que je 'viens de dire, il me semble que les institutions et les .services qû'e nous avons mis en place pourrépondre au problème du vieillissement de certaines personnes sont 'l'exact reflet de notre angoisse par - rapport au - vieillissement. . Par exemple, beaucoup de services et d'ins­titutions jeunes et anciennes ne font jamais de bilans de leur action ; corn-me si un bilan pouvait être une façon de s'apercevoir que l'institution et les gens qui y travaillent vieillissent, et donc par là pouvait être menuets ° i.'e

quelques annees à une" 'floraison 'de.soltihons `de' prise ën charge nouvellës,'.r revolutioünaties qûl vont « enfin i> resotidre Je' ~rroblênie des`ipersqnnési

~~gees

; F fc:!,~ o;mi \_ eb

~ i1TJ'J .. , 2'ac.;.; -~) :~li•: Jitii . : !riC::

`!,`Troisiemef'tbo#f•tradicti'ott~r rtotrt,'

fe"sridWiientate; en tout eatn. ce ttui lcbi2cérnë' 1terije•ui: irtitïal -quf; 'ni=i., 'miblioftsi.pas,'°de rrart -€irai liai Yoraex) iciÉt& lai sitüatiotidëspetsanrie àgées;sz*ia* es nouvelles structures se veùlèrrt < souvent totalisantes, c'est-à-dire qu'el­les prétendent souvent répondre à tous le besoins des gens aui~quels les stzu turcs anterieures'' n'auraient pas su re " pondre. Avec .lës' noûvëll€s snlutïflrrs; .? finales p.obl1110, on: tient enfin-1a -. «bonne solution,», la «:'reeette,mira•-.. clé » dans I'heberge'ment de long séjour, la'prise en charge des déments,•-la parti­cipation des usagers, l'aide :-domicile,

|  |  |
| --- | --- |
| etc... |  |

qui est étonnant c'est que malgré le manque de bilans, certains s'autorisent de déclarer comme obsolètes des struc­tures uniquement parce qu'elles datent de 10 ou 20 ans, sans aucune étude sérieuse sur l'impact du service vendu par ces structures aussi bien en qualité qu'en quantité. On bazarde l'ancienne structure, comme on bazarde en pré­retraite l'ouvrier spécialisé à 50 ou 55 ans, parce que, dit-on, il ne suit plus la cadence de la chaîne !

Cette innovation forcenée dans les institutions renvoie à l'impossibilité pour une structure sociale de se renou­veler à travers son passé, son vécu et son histoire. Il semble qu'on ne puisse trouver de nouveaux modèles que dans le reniement absolu des anciennes va­leurs, « témoins de nos erreurs passées» . L'innovation permet alors de rester éternellement jeune. Là où le paradoxe peut devenir amusant voire dérisoire, c'est que beaucoup de ces innovations ne sont en fait que des idées souvent très anciennes, réhabillées de neuf et présentées comme du jamais vu. Qui cherchons-nous alors à tromper par cette éternelle jeunesse des institutions, sinon la peur de notre propre vieillisse­ment ?

*~Ik~!~s Vi~uX? A~l«Ai o;x N~urAN, e7~7~*

**rkMiligrz,DE t<N *ArÏ~NdAxluvoK***

LV1EILLISSEMENT EST UNE MALADIE SOCIALE

*Le vieillissement, vu dans le champ des relations sociales,* ***est un do­maine*** *particulier du problème général de l'insertion.* ***Les solutions*** *apportées aboutissent habituellement à divers types de* ***renfermements*** *par institutions ou par « circoncision » : toute aide en tant* ***qu'elle*** *délimite une canalisation définie non par la relation mais* ***par un*** *pouvoir donateur, est exclusive, coercitive, arme de section.* ***En*** *ce sens, la personne est circoncise.*

*Cela désigne l'idée que cette société a d'elle-même, et en même* ***temps*** *nos intolérances, notre angoisse quant à notre autonomie. Peur d'être objet-perdu. Question impérieuse de la normalité.*

« Problèmes d'insertion » signifie :

1. Problèmes psycho-affectifs réactivés par les transformations physiologi­ques et qui ne peuvent s'exprimer faute d'écoute, niés parce qu'attri­bués à l'âge.
2. Manque de ressources et quelquefois de logement.
3. Souvent Handicap physique.
4. Le tout est fréquemment potentiali­sé par la boisson.

**LA VIEILLESSE ARROSÉE**

Ces personnes ont recours aux multiples assistances que le quotidien leur prodigue (avec réticence ou géné­rosité mais cela n'a pas de réelle impor­tance) : aides administratives, pharma­cologiques (y compris les toxiques), « excuses » diverses de l'entourage.

Il faut insister sur la prise d'al­cool quasi générale comme auto-médi­cation, permettant des phases d'eupho­rie « maniaque », au cours desquelles s'exprime la survalorisation de I'image de soi. Parfois, ce camouflage des états dépressifs crée l'illusion de l'autonomie, permet de faire croire à l'entourage que celui-ci sait « rester jeune », est comme ces vieux dont on parle dans les journaux et que l'on cite en exem­ple rassurant : Jean Nohain, Rubinstein, Karajan, Mimoun, mon beau-père qui bat les p'tits jeunes au tennis, à 70 ans, vous parlez... etc...

**LE SYNDROME DE L'ASSISTÉ**

Ce qui attend cette personne en crise d'involution, succombant à la sollicitude des spécialistes, c'est-à-dire ce qui est camouflé et engendré par ce camouflage, donne, dès les trente ans, pour certains, le tableau suivant : - Insuffisance circulatoire (retour vei-

neux en particulier),

Hypotonie donc perturbation de l'activité ostéoblastique,

* Troubles gastriques,
* Pathologies conséquentes de l'hypo­xie et liées aux conditions de vie,
* On notera le rôle anorexigène de l'alcool et du tabac associés,
* Enfin, les effets interactifs et cumu-

lés de la prise en charge médicale et sociale et du vieillissement précoce, abaissent le seuil de l'émotivité et de l'angoisse donc renforcent les dépressions. Certaines formes d'im­maturation accentuent leur expres­sion psychosomatique, qui recouvre souvent l'ensemble des troubles du vieillissement précoce et se confond avec lui ou le mime.

**RÉSUMONS**

Résumons : ce qui est une transfor­mation banale qui commence avec la naissance devient un problème à mesu­re que l'on s'approche de la mort. Mais c'est un problème dont la personne concernée est dépossédée. En retour, elle est constituée comme vieux (ou assisté) par la prise en charge, par le système « d'aide au vieillissement D. Alors, « correctement >i désinsérée, cette personne devient objet-d'aide (pour ne pas être objet-perdu), médi­cament du reste du corps social, sous la garde de ses professionnels — et de ses bénévoles, surtout.

Ce court article mériterait des précisions, des nuances. Il se veut un commencement pour un travail sur la vieillesse, mais avec ceux qui auront senti ou vécu cette nécessité : vivre son vieillissement, c'est échapper au maternage qui prend la figure de « l'ai­de sociale » de la « solidarité D. C'est guérir du « syndrome de l'assisté ».

Patrick BEDU

*Association AVENIRS EN LIBERTÉ 25, rue Jean Dussourd 92600 Asnières*

(20) 57.58.59

1. 871.70.69
2. 731.91.91 (01) 346.13.46

RENNES (99) 31.61.61

**II. RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES a) retraites**

1. tous salariés : *retraite de base,* Caisse nationale d'assurance vieillesse des Travail­leurs salariés 110, rue de Flandre 75951 PARIS Cédex 19. Tél. (1) 203.96.57 Minimum vieillesse•2.240 F/mois.
2. *retraites complémentaires :* les CICAS départementaux dépendent de l'association des Régimes de retraites complémentaires (ARRCO) 44, boulevard de la Bastille 75012 PARIS. Tel. (1) 346.13.20
3. *Si vous n'avez jamais cotisé :* l'alloca­tion spéciale vieillesse (voir en mairie).
4. *Caisse de mutualité sociale agricole* par département.

**Bon à savoir**

**b) Fonds national de solidarité**

permet de *compléter la retraite* jusqu'au

minimum vieillesse (se renseigner la mairie).

**c) logement**

1. *Aide aux projets et réalisationsd'amé-liorat ion des logements (locataires et proprié­taires) :*

Fédération Nationale, 4, place de Vénétie 75643 PARIS Cédex 13. Tél. (1) 583.80.21

1. *HLM, Maisons de retraite, Foyers-logement :*

s'adresser à la mairie et au **CIDPA (DDASS)**

**Le CEDIAS,** 5, rue Las Cases 75007 PARIS. Tel. (1) 55**1.66.10, éd**ité un annuaire des établissements d'hébergement.

1. *Allocation logementlAide personnali­sée au logement (APL)*

Solliciter la Caisse d'allocations familiales ou la Caisse de Mutualité sociale agricole.

**d) maladie**

Voir le centre de Sécurité sociale du do-

micile.

**e) impôts**

Le percepteur peut informer sur les

possibilités de dégrèvement liées à l'âge.

**f) Renseignements juridiques**

consultations gratuites dans toutes les mairies.

**g) soutien à domicile**

- aides ménagères

- infirmières *a* domicile

aides soignantes

- bénévoles volontaires...

.... MAIRIE

.... et voisinage

**h) loisirs**

- activités, associations, vacances : Mairie

- transports : réduction SNCF, **RATP.**

* **AIR INTER**

université du 3ème âge : Ministère.

Tél. (1) 539.25.75, poste 322. •

- les Directions du. Tourisme ont pré­paré une brochure France-Vacances 3ème âge : disponible, dans les services et asso­ciations concernés en principe.

1. **consommation**

- associations

- institut national, 80, rue Lecourbe 75732 PARIS Cédex 15. Tél. (1) 567.35.58

1. **Organismes et revues**

- centre de liaison, d'étude, d'infornia-tihn et de recherche sur les problèmes des personnes âgées : CLEIRPA Formation-documentation

15, rue de Chateaubriand 75008 PARIS Tél. (1) 225.78.78

- Fondation nationale de gérontologie,

49, rue Mirabeau 75016 PARIS

Tél. (1) 525.92.80

Cet organisme édite « Gérontologie et

Société ».

- Petits frères des pauvres

64, avenue Parmentier 75011 PARIS

Tél. (1) 700.75.55. Recrutent des volon­taires bénévoles. Centre de documentation.

- « Notre temps » pour un publie large, dans les kiosques.

- Guide du volontariat (Vade Mecum) recense les associations par rubrique possible (vieux, aveugles, disparus, etc.).

C.E-I-V., 130, rue des Poissonniers 75018 PARIS. Té]. (1) 264.97.34

- Guide de la retraite

Premier ministre - service d'information et de diffusion. Ed. Albin Michel.

. et le *Secrétariat d'État aux Personnes âgées, 61-65, •rue Dutot 75732 PARIS* Cédex 15. Tél. (1) 539.25.75

1. **Dons, legs** possible de tout donner à PEPS, 1, rue Keller 75011 PARIS.

**LES PERSONNES AGEES...
  
Où obtenir des renseignements ?**

**I. RENSEIGNEMENTS DE TOUS ORDRES**

1. **à la MAIRIE**

Bureau d'Aide Sociale
  
Coordonateur 3ème âge
  
Assistants sociaux

1. centralisation des **RESSOURCES DE-PARTEMENTALES au Comité départe­mental des Retraités et personnes âgées (CODERPAI ; à** la DDASS le plus sou­vent.
2. pour les problèmes plus généraux, appe­ler le centre interministériel de rensei­gnements administratifs:

**LILLE LYON METZ PARIS**

**:• • •**

**f***}••v.***~***:* **.** *~.,***~** .:~.

**,.,~t/r,.e.**~:~~~-.,

**•**

:.**• :**

* •.

:7.4%

. .

* .

20

**LA FRONTIERE ENTRE LE POUVOIR DE L'ÉTAT ET CELUI DES ÉLUS**

Pour mesurer les effets de la décentralisation, il faut 'savoir que la loi du 22 juillet 1983 a donné compé­tence générale au Président du Conseil Général pour la tarification des établis­sements et services sociaux et médico-sociaux, réservant à la D.D.A.S.S. les institutions dont le fonctionnement est .à la charge de l'État (Aide sociale) ou de la Sécurité Sociale (Sanitaires).

En résumé, relèveront de la responsabilité des Conseillers Généraux les établissements et services dont les dépenses sont couvertes par des recet­tes qui ne sont pas mises à la **charge de** la Sécurité Sociale ou -de d'État. Par exemple, la sectorisation psychiatrique sera financée par -1 État, donc compé­tence ÉTAT: Les -hôpitaux seront fi­nancés par la Sécurité -Sociale : compé­tence ÉTAT. Les maisons de retraite ne sont financées ni par le budget de l'État ni par la Sécurité Sociale ; donc compétence au Président du Conseil Général. Si une -maison de retraite dispose d'une section de cure médicale

Nous y sommes, la loi du 22 juillet 1983 déterminant le champ de compétence du département dans le domaine social et médico-social rentre­ra en application le ler janvier 1984.

Cette loi donne d'énormes -pou­voirs aux élus locaux, mais aussi de lourdes responsabilités dont ils se seraient très facilement passées.

Déjà des conseillers généraux commencent à rire jaune en apprenant que pour 1984 ils auront la charge de fixer le niveau des dépenses et des ef­fectifs des maisons de retraite, de:. foyers-logements, de foyers pour han­dicapés, etc...

Ils ne pourront plus dire, com­me dans le passé, c'est le gouvernement qui refuse de créer des postes ou d'au­toriser l'ouverture d'établissements so­ciaux.

* *Plus de pouvoirs pour les élus locaux »*

*« A bas lee centralisme parisien »* qui normalement est prise en charge

par la Sécurité Sociale, les forfaits de

soins et de cure médicale seront fixés par le Préfet et le prix de journée d'hé­bergement sera arrêté par le Président du Conseil Général.

Les I.M.P. sont pris en charge par la Sécurité Sociale donc compéten­ce ÉTAT, de même pour les C.A.T., mais les foyers des C.A.T. relèveront du Président du Conseil Général puis­que la Sécurité Sociale ou l'État ne rembourse pas les frais d'hébergement.

Les choses se compliquent avec certains établissements qui relèvent du Département mais sont habilités par la Justice tels, que les foyers de semi-li­berté, là, la compétence est conjointe, c'est-à-dire que l'arrêté des prix de journée ne sera opposable aux usagers que s'il est signé par le Préfet et le Président du Conseil Général.

Notons que cet acte adminis­tratif est unique dans le droit public, c'est la première fois, c'est donc « his­torique » qu'un arrêté signé par un Préfet représentant de l'État ne vaut rien sans l'accord d'une autre autorité, ici le Président du Conseil Général.

* *Que ceux qui paient décident »*

**Les effets boomerang**

**de la décentralisation**

**LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DU CONSEIL GÉNÉRAL**

En résumé, on peut dire qu'à partir de 1984, les Institutions sociales et médico-sociales relèveront de la com­pétence exclusive, mixte ou conjointe du Président du Conseil Général.

**Pour la compétence exclusive** il s'agit des institutions d'hébergement pour personnes âgées, (maisons de re­traite, Foyers-logements), des établis­sements d'hébergement des personnes handicapées (foyers des C.A.T., foyers de vie, etc...) et des services de. protec­tion de -l'enfance (foyers de l'enfance, . maisons -d'enfants à caractère social,

**.E M.O.,** etc...).

- En -ce. qui concerne la **compé-**
  
**tence mixte, il** s'agit d'institutions dont - la création relève du champ d'applica­tion du -Département, mais dont les dépenses sont à la charge de laSécurité Sociale. C'est- par exemple la section

de cure médicale dans une maison de retraite. -

Enfin la **compétence conjointe** concerne uniquement les établisse­ments ou services de protection de l'enfance agréés par l'Aide **sociale** à l'Enfance et la Justice (Service d'As­sistance Éducative en Milieu Ouvert, foyers de semi-liberté).

**LES CHANGEMENTS
  
DE COMPORTEMENT**

Les conséquences immédiates de ces dispositions sont considérables à plusieurs titres :

1. Les prix de journée ne sont plus fi­xés exclusivement par le Préfet.

A partir de 1984 le Président du Conseil Général fixera les prix de journée des établissements ou services relevant de sa compétence (c'est aussi historique).

1. Les créations d'établissements seront autorisées par le Préfet ou le Président du Conseil Général selon leur compé­tence.
2. L'État perd le monopole des créa­tions de postes dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Le Président titi t2onseil Général crée autant de pos­tes qu'il le juge utile.
3. La Tutelle État « de la D.D.A.S.S. » n'a plus son mot à dire dans la fixation des budgets des établissements relevant de la compétence du département.

De fait, c'est la partition de la D.D.A.S.S. qui continue. Le Départe­ment peut créer un service de tutelle indépendant de celui de l'État.

1. Comme pour l'État, l'augmentation des dépenses sociales et médico-sociales sera de plus en plus insupportable pour les budgets des départements. Les Conseillers Généraux ne pourront pas indéfinitment augmenter les impôts locaux. lis seront contraints, comme l'est actuellement le gouvernement, à une politique de rigueur (départemen­tale).

h) Les Conseillers Généraux qui siègent dans les Conseils d'Administration des établissements sous tutelle - du Dépar­tement, seront dans une position in­confortable.

Si., avant la décentralisation, ils

soutenaient le personnel- et les asso­ciations dans leur demande de créations de postes ou de crédits, maintenant, il Va falloir qu'ils expliquent et justifient

la rigueur départementale après avoir critiqué la « rigueur nationale ».

Cette contradiction amènera les élus à démissionner progressivement de ces postes honorifiques et clientelis-tes qui deviennent des postes à haut risque électoral.

DE NOUVELI,rûS 1NIâ.GALITÉS

Enfin, s'agissant des créations d'établissements ou d'attributic ns de prestations financières, la loi donne la possibilité au département & dépasser le niveau de prestation minimum et de créer les institutions qu'il juge utiles. L'égalité des citoyens devant l'accès aux avantages sociaux disparaît.

En fonction de la richesse du département ou de ses orientations politiques, les usagers auront intérêt à choisir le département en fonction de leur handicap. Si on est vieux, il vaut mieux habiter clans un départe­ment qui a de bons services de main-

tien à domicile ; si on est handicapé, il vaut mieux habiter dans un dépar­tement qui encourage la création de foyers pour handicapés etc...

Rappelons que si vous êtes immigrés, il vaut mieux rentrer chez vous parce que plus aucun départe­ment n'encourage la création de foyers d'immigrés sur son territoire.

En conclusion, en donnant plus de pouvoirs aux élus, l'État décentrali­se les difficultés inhérentes à notre sys­tème de protection sociale. Il est à craindre que l'évolution de la protec­tion sociale ne se fasse sur le dos des plus défavorisés, et cela principalement pour deux raisons :

1/ la nécessité pour les élus de se faire réélir les amènera à décider en fonction de la clientèle électorale et l'on sait que le clientélisme, comme fondement de mode d'action, est, par essence, discriminatoire.

2/ la satisfaction des besoins de la population en matière sociale ne peut être réalisée rapidement, compte tenu des contraintes financières inhérentes au budget départemental. On ne pour­ra pas indéfiniment augmenter les im­pôts locaux.

N. FÉDIDA

,~~.,.[1](http://chutes.et), I~~~~

~"G ~~i 4.1.1:0q~'j~

~r-' L~:.~;:

~ a 4r~

~ ~.,~.;

~17 VEqDEE [.- I L -;

I f

' ; t 1 l' 1 {'

h.11 1 1'l'l~

l l f l l *,* ovfi. *I* 1 • !~ ~'~ ..:11,r,.. \_,kCHFdrNrF~ )~.)Jti'(11 : r[i ' (~

li A)J)) 111~ E t-E'El ri)li
  
L~~I&~J •

Yi JJI) Lilii. ~9tj.T1

A ). IL~tEe . )If,i:



4 , I .,s- jjN - — idAu~--~,

*~Y t l* l'i;i ,' , ~ M~ , EePNlI

..~.1 , ~-. ' 1..

•

;~.ili`L -'}'3

* L\ll (.riJ

N"*~j13*

~Ifl*s j1).)1~1 ^\*~*

II1*1*'17) 11t.;~~~

!J I17It1 ~

t N.L'~6

*•*

21

11

**Les travaux de la**

**64ème semaine**

**sociale de France**

~

**CHAMPS ET ACTEURS
  
DU TRAVAIL SOCIAL.**

**A**lain BARRERE rappelle que *le Champ d'action des Travailleurs sociaux* est collectif mais que leur pra­tique est doublement personnelle, car elle implique une interaction entre les T.S. et leurs clients : « pratique person­nalisante », comprenant un échange et une communication à deux. Surie plan collectif, les bénéficiaires ou utilisateurs du service rendu ont le droit de savoir dans quel développement social on les intègre. Lorsque le Travail social est intériorisé par la Société elle-même, il favorise le bénévolat, le militantisme — lorsqu'il l'est uniquement par l'État, il se borne à la fonctionnarisation.

Michel FALISSE souligne que dans *Les Sociétés industrielles actuel­les en mutation,* les contraintes écono­miques nous contraignent à un surcroît d'efficacité, mais aussi à un surcroît de

solidarité car les capacités d'adaptation à la crise sont inégalement réparties.

*Le Travail social,* insiste Jean-marc DUTRENIT, joue un rôle central dans la vie sociale, même s'il est sou­vent relégué dans l'ombre.\* Des études évaluatives récentes montrent que le T.S. opère des « changements signifi­catifs de capacité des clients » — ou « plus-value sociétale ».

Quelles sont alors *Les Grandes perspectives de l'Action sociale ?* Vito ATNIK observe que les Travailleurs sociaux ont acquis la faculté d'intégra­tion, à pied d'égalité avec les autres intervenants dans les institutions : sco­laires, médicales, sociales et autres, mais qu'ils se trouvent maintenant aux prises avec une nouvelle Société de deman­deurs et de nouveaux types de deman­des et ils ont de moindres moyens pour y répondre. Les habitudes de consom­mation n'ont plus d'assise économique, de nouveaux groupes de sous-prolétai­

res apparaisssent avec ou non proliféra­tion de centres d'écoute.

On remarque, au cours d'une Table ronde, que certains membres du Quart-Monde ont le moyen de devenir acteurs et interlocuteurs en participant à la vie associative. La décentralisation devrait entraîner un accroissement du pouvoir de décision des Travailleurs sociaux qui, notamment dans le cadre de la polyvalence de secteur, riche en potentialités, devrait permettre aux personnes et familles d'accéder à la maîtrise de leur propre existence et de projets collectifs.

**LE DEVENIR DES TACHES SOCIALES**

Pour Renaud SAINSEAULIEU, *Les Changements sociaux et le renou­vellement des problèmes humains dans l'Entreprise* sont étroitement associés aux changements globaux de la Société. Les acteurs de l'Entreprise sont deve­nus multiples (cadres, délégués du per­sonnel, deuxième génération de mi­grants, les bases qui veulent entrer en scène en tant que membres actifs). Aussi bien le T.S., acteur de la naissan­ce de l'individu, à l'interface de l'in­dividuel et du structurel, de l'indivi­duel et du collectif, interm4diaire en­tre le temps de travail et le temps libre, est à la position charnière de la multi-polarité de l'entreprise, réalité sociale mobile, évolutive et où sa fonction évaluative est très développée.

**LES TRAVAUX DE LA 64ème SEMAINE SOCIALE DE FRANCE, intitulés :**

*QUEL TRAVAIL SOCIAL POUR NOTRE TEMPS. MUTATION DES BESOINS, MUTATIONS DES PRATIQUES, coordonnés par Georges HAHN et parus aux Éditions Sociales Françaises, 1983. Les analyses succèdent aux analyses. La densité des exposés ne permet pas d'en faire le résumé complet. Celui-ci est un patchwork de quel­ques idées-clés et phrases essentielles sur la Société actuelle et quel­ques pistes diction pour les Travailleurs sociaux.*

22

*Les « Fragiles rencontres Y* du T.S. avec les tenants des Sciences hu­maines font l'objet d'une étude •criti- que de Christian **BACHMANN,** qui brosse l'historique des .rapports des T.S. avec la Psychologie (débuts du Case-work, en 1960), et avec la Socio­logie à partir de 1968. La vague psy­chologique rencontrait, outre le souci d'efficacité .des T.S., un projet de leur reconnaissance professionnelle, cal­quée sur celle des professions libérales. La Sociologie a élargi ensuite leur champ d'investigation et répondu à un besoin de changément social, le T.S., calqué alors sur le militant politique

mais, en même temps, les T.S. de­vinrent la première cible des Sociolo­gues qui les dénoncèrent comme ayant jusqu'alors été les agents conscients ou non du contrôle, de l'oppression de classes et des appareils normalisateurs.

le s'emparent du terrain laissé vierge parles "T.S. Avec la création du D.S.T. (Diplôme supérieur en Travail Social) en 1978, et l'intérêt individuel d'Uni­versitaires portés aux professions so­ciales — bien que parfois pour des rai­sons corporatistes, il semble maintenant qu'une dynamique de terrain soit lan­cée et que des passerelles se constituent. Le but demeurant sous-jacent égale­ment de la reconnaissance sociale du Travail social, mais qui : se complique des missions que la conjoncture actuel­le impartit au social.

Les Sciences humaines ne peu­vent apporter que des instruments de compréhension et d'action, qui vont s'avérer indispensables, mais ne peuvent trancher pour la prise initiale des op­tions. Aussi, les spécialistes des Sciences humaines devront améliorer leur capa­

entraîne un « **brouillage des rapports** sociaux », selon l'expression de P. ROSANVALLON, allant *à* l'encon­tre d'une valorisation mutuelle. L'Ac­tion sociale s'est développée, mais en s'institutionnalisant, ce faisant le sec­teur associatif innove, les T.S. devraient trouver des modes d'intervention, de régulation plis transversaux et hori­zontaux polir une meilleure articula­tion des projets individuels avec les projets collectifs, pour remédier aux effets d'une Solidarité trop « mécani­que ».

Au cours de tables rondes, re­lations d'expériences de Travail social professionnel ou bénévole avec les po­pulations de *différentes ethnies,* avec les *familles du Quart-Monde,* avec *les jeunes sans emploi.* Toutes vont dans le sens de la promotion des popula­tions concernées, tant au niveau indi­viduel, des groupes ou des communau­tés, l'accent étant mis sur l'alphabéti-

Les rapports entre eux s'en ressentirent quelque peu. Actuellement, la Psycho­logie et la Sociologie se sont « assagies D. Si l'on fait le bilan de ces années pas­sées, on peut cependant regretter que les T.S., dont les formations ont tou­jours été éclatées en plusieurs discipli­nes, n'aient pas mieux su recourir à des approches pluridisciplinaires an-créées sur le terrain. 11 semble qu'ils aient des difficultés à « réinventer des identités toujours mouvantes ». De son côté, le monde académique français ne prise guère le travail sur le terrain. C'est seulement en 1980 que le C.N.R.S recrute des spécialistes du Travail social. '\_'initiative militante et bénévo­

cité d'écoute et les praticiens du Tra­vail social devront problématiser les écueils rencontrés sur le terrain d'une manière telle que les Sciences humaines puissent les surmonter. On aboutirait ainsi à une « démarche contractuelle », le secteur social devenant ainsi pro­ducteur de légitimité réciproque.

Henri THERY s'interroge sur *Le Changement qu'impliquera la né­cessité de la Solidarité.* Nous nous trou­vons jusqu'alors, constate-t-il, « au carrefour des solidarités multidimen­sionnelle, catégorielle, :interprofession­nelle, locale, régionale, nationale, qui

sation, l'enseignement, la formation professionnelle, leviers indispensables de la promotion humaine.

**ACTION SOCIALE**

**ET PROMOTION HUMAINE**

En ce qui concerne *Le Tra­vail social non-professionnel,* Jacques ZWICK distingue la notion de Volon­tariat de celle de Bénévolat, le Volon­tariat implique la défense d'une cause au service d'un projet commun devant déboucher sur une structure. Il lui est néanmoins parfois reproché d'occulter les problèmes par des aides sporadiques plutôt que de remettre en cause le

**23**

24

système. En outre, les rapports avec les professionnels sont parfois difficiles en cas d'incompétence ou de conflit de pouvoir. Cependant dans notre société quadrillée, de plus en plus contrôlée au moyen de l'informatique, le Volonta­riat constituera une « valeur-refuge » capable de proposer des formules alter­natives garantes de la démocratie cultu­relle et du respect des différences.

Olivier CORPET, à propos de *l'Autogestion* pense que la « crise » peut offrir l'opportunité d'une réorien­tation des pratiques de solidarité dans le champ traditionnellement dévolu au Travail social. « L'émergence de collec­tifs et de nouvelles pratiques d'inter­vention modifieront la distribution des rôles sociaux ». Un « Travail social pour l'autogestion » y trouvera-t-il sa place pour aider à la réalisation des désirs et aspirations ? Mais n'assistera-t-on pas aussi à une redistribution des rôles entre le « savoir »,le « pouvoir » ?

*De la Militante des Travailleurs sociaux :* Daniel MOTHE rappelle que les Syndicats sont devenus, avec la création des Comités d'Entreprise, « gestionnaires du socio-culturel et les Délégués du personnel peu à peu ame nés à « plaidoyer des cas sociaux » — cas sociaux qui n'en sont pas tou­jours au plein sens du terme —. Ils occupèrent le terrain des Travailleurs sociaux.

Les relations de pouvoir que ces différents intervenants entretien­nent avec les populations diffèrent en fonction de leurs « ressources de pres­tige », de leur objectif idéologique, ou professionnel. La question reste posée de l'utilisation du pouvoir pour auto-nomiser les autres. Comment « L'é­change de service » du Travailleur social est-il ou non consciemment ou inconsciemment, monnayé ?

**MAPRME La TERRE, Que PENSEZ vous of La MONTÉE CROiSSRN-TG DES PR081.ÉHES**

**SociRux ?**

Daniel LAURENT étudie *Les Rapports des différentes idéologies et de l'Action sociale.* **Il** propose comme préalable une remise en question indi­viduelle : « Dans une Action sociale, suis-je sûr que les valeurs promues vont dans le même sens que celles de mon idéologie de référence ? ».

Entre l'idéologie libérale qui, notamment avant la naissance d'un libéralisme social en relation avec celle du Christianisme social, idéalisait l'au­tonomie des individus au point de l'ériger en principe, sans intervention de l'État, — et le Marxisme, le Socialis­me, qui prônent une « société trans­parente » sans exclus sociaux, se situe l'idéologie Social-démocrate, plus prag­matique et compatible avec l'Action sociale. Elle reconnaît à l'État un rôle d'intervention, complétée par celle des Travailleurs sociaux, relais entre l'associatif et l'individuel, et capables de « contribuer à faire renaître une véritable société civile, composée de gens majeurs » — thèmes propres à l'idéologie autogestionnaire.

André DUMAS approfondit, pour sa part, la notion de *Présence à autrui* dans la relation interpersonnel­le du Travailleur social avec son client. Le Service social situé à la croisée de la « jungle solitaire et du tunnel ano­nyme », images de la Société actuelle, n'est pas seulement distributeur mais aussi rencontre. Des relations dont il faut distinguer la relation « fonction­nelle » et la relation « affective » en­tretenues avec le client, même si cel­les-ci sont parfois conflictuelles, doit naître l'estime sans laquelle tout indi­vidu ne peut progresser. Mais on doit constater que les problèmes de plus en plus globaux auxquels est confron­té actuellement le Travailleur social constituent pour lui une entrave au bon exercice du travail individuel.

*Les Raisons d'être du Travail social,* recherchées par Georges HAHN, l'amènent à constater « l'inéluctable ambivalence des désirs et des rejets dont les Travailleurs sociaux ne cessent d'affronter les effets ».

En lutte contre l'exclusion, les Travailleurs sociaux ne peuvent néan­moins prétendre à normaliser les ex­clus. Ils doivent faire accepter la diffé­rence, la pluralité. Ils ont un rôle « in­térimaire ». Ils doivent se rendre à la fois efficaces et « épisodiques », jouer un rôle de « passeur » -à des moments donnés de la vie des êtres en difficulté, les accompagnant jusqu'à ce qu'ils aient recouvré leur pleine autonomie, et sachant s'effacer ensuite.

Au cours des Tables rondes qui conclurent ces journées, sont exprimées *Les Instatisfactions du Travail social.* Parmi celles-ci, on peut relever :

* La majorité des Travailleurs sociaux ne savent pas valoriser leur action (André NISON). Ils n'ont pas d'impact auprès des pouvoirs publics (Noëlle COURTECUISSE).

Le Travail social communautai­re doit renforcer la négociation avec les pouvoirs publics.

* La Société est plus tolérante à l'égard de l'échec médical que de l'échec social (Jacques SALOSSE).
* Quand donc les « clients » seront-ils appelés eux aussi les « acteurs sociaux » ? (Jacques SALOSSE).

En finale, **quel est l'Avenir du Travail social ?**

Quelques objectifs fondamen­taux se dégagent :

* Ne pas cacher la misère, mais la faire prendre en compte par tous pour que son seuil recule. Mener une Action sociale au service de la Solidari­té, et pour ce faire, ne pas parler à la place des autres, mais que les autres puissent prendre la parole (Jacques LADSOUS).
* Que les Travailleurs sociaux s'autonomisent — sans pour autant re­noncer au nécessaire contrôle de leur action — lequel lui aussi devra se dépla­cer. Il sera nécessaire de re-étudier la répartition des pouvoirs (Michel TA- LEGHANI).

**F.V.**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Aso |

***Ou comment un***

***la mairie de CHA***

***sociales sur cinq it d***

***tilisation ab 'vé du rvice s ial***

*!* ***TON (Val de ) a. amené****r `****ner leur démissio*** *~*

***nicipa par e assist; tes***

iout d'abord, brève présenta­tion du service une assistante sociale, en poste depuis vingt ans, promue chef de service le ler avril 1983.

Quatre assistantes sociales dyna­miques, débordantes d'idéalisme (crus 82 et 83 ; issues d'écoles différentes).

**ON "A TOUJOURS BESOIN D'UN SERVICE SOCIAL MUNICIPAL CHEZ SOI !!!**

En effet, les objectifs de la mairie vis à vis du service soéial sont disponibilité des assistantes sociales,

— quadrillage d'une certaine

population charentonnaise,

=. rentabili -lectorale.

Ainsi, le service social effectue

n contrôle parallèle au contrôle admi­

nistratif du Bureau d'aide sociale. Par exemple : vérifier la nationalité .fran­çaise, condition d'attribution des pri­mes pour la naissance+:du troisième enfant:

Des administratifs jugent le tra­vail des . assistantes sociales sur des critères de rentabilité électorale, et non en fonction de la demande et des besoins des usagers: Seuls les aspects directement liés aux exigences de la municipalité sont prises en compte, niant de ce fait, tout travail social global et éducatif, allant jusqu'au non respect de la déontologie profession­nelle.

Nous nous sommes trouvées dans l'impossibilité 'de négocier une pratique professionnelle différente, du fait de la collusion du chef de service avec la municipalité.

**MUNICIPALITÉS D'ABORD ! ASSISTANTES SOCIALES ENSUITE!**

Malgré l'existence de "` per­manences hebdomadaires p r. sistan-te sociale, imposées parla ' ii cipalité, l'accueil des usagers doit .7' :' e ***à*** tout moment et sans prise e i ompte des secteurs (pourtant cet . la mairie !)

**Toujours là ! Tou ' fête !**

En outr. !'service social est

utilisé comme ' e de renseignement. Les assistan s < 4 ciales reçoivent réu-lièrement , ' 'enquêtes à effectuer : impayés .e`yer; de cantine, de colo-.

nie, .

. "I..

1 '

...\,I*t* .

%N..

..•riA\N~.~~~.,

,.

Dans ce sens; le service social

aurait dû fonctionner en autarcie, tout travail avec les autres services, la cir­

conscription, les circuits administratifs et la concertation des travailleurs sociaux n'étant pas reconnus.

../1.1 i6`, \!!**•**• ' Refusant d'exercer dans un tel

* cadre institutionnel, nous avons décidé de quitter le service en décembre 1983. [4](http://chutes.et)' persuadées de l'importance d'une in.'formation, no110 àvorrs choisi d'expli­

quer notre départ à la population, à certains élus municipaux, à la coordi­nation et aux travailleurs sociaux.

|  |  |
| --- | --- |
| ' 1.. |  |

V\1•

Monique LAZARD

* Odile DION aU"" - **Véronique GAT T TAT** A

***A***

***11t1 I*.**

**4o %1.,.**.

expulsion, demande de logement, médaille de la mère de la famille fran­çaise, du centenaire, enquête d'hygiène et de salubrité, pompes funèbres...

R1E

**;**..

INFORMATIQUE *Stage de formation continue*

* *N*

Sensibilisation
  
Notions générales
  
La Gestion par l'Informatique
  
Secrétariat informatique

Information et Enseignement Programmation

J.,c ` .!.,rnnl , ncl « Prisons » qui

N'eut soO •r;I., Jn>:: : dé tous les enfer-

més rn:yet;i;' il';;, et judiciaires) a

cessé sa paiiilirun 83. Devant la

de. I`r..,:lsioncc d'un moyen

d`c:x ►r ,. ';', :: :.. indépendant de

I. in f;,: ,r, i., sc]el'cnfermement,
  
;iiii: 'Ie les riri; r»nnicrs eux-mêmes et sy::ycthis,. ' rin l'extérieur à se

m•mifesicr cri ' rtarlant.

`c.rivcz à « Prisons » 4, nie Gauguin .% Savigny-sur-Orge 'l'él. : 905.08.00

*Séminaire*

*«ETIIIQUE*

*ET*

*TRAVAIL SOCIA l; »*

M. TALEGHANI Chercheur INSERM

*4 --.5 février 10--11 mars 14 -- 15 avril 26 - 27mai*

*6 — 9 septembre*

C. THOMAS MORE B.P. 105

69210 L'ARBRESLE

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS CONVENTION :

ADISS

4, place des Martyrs de La Résistance

34000 Montpellier

Tél. : (67) 60.56.46

( 0.M. - P.O. - MW) de 8 h à 12 h du LUNDI au SAMEDI

Christian Dissaux

agasinier dans les filatures, il

reçoit dans son. studio è:.s 'unes dits

détint-lui: ts. Il essaie rl'Are :eur écou-

te, d'c, c disponible ;i nprés d'eux le
  
week-end et les jours de fête, il assure également un courrier rtigitlicr à une vingtaine le détenus.

Soi; expérience, tc:'alement in-dépendaric est originale. Si elle vous intéresse, :>iel ces coordenii; s .

1/41 l'ur. Léon Blum 59390 LY;' !?;./. I.,ANNOY

*who*

eue

*une*

*radio de
  
service*

* *Des conseils pour la de tous les jours*

*(santé. consommation,
  
droits et démarches...)*

* *Des idées de loisirs
    
  pour le temps libre
    
  ou la retraite.*

*Pour (c outer Radio Bleue braliehez-vous sur...*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AJACCIO 214**  **BASTIA 201**  **BAYONNE 201**  **BESANÇON 201**  **BREST 214**  **BORDEAUX** d **249**  CLERMONT-Frd d 201 | | **1404 1494 1494 1494 1404 1206 s 1494** |
| **DIJON** | *E* **214** | **= 1404** |
| **GRENOBLE** | **: 214** | **° 1404** |
| **LILLE** | **. 218** | **: 1377** |
| **LIMOGES** | **: 379** | **d 792** |
| **LYON** | **° 498** | **. 603** |
| **MARSEILLE** | **'** 242 | ; 1242 |
| NANCY | **d 358** | **;' 837** |
| **NICE** | **= 193** | **v 1557** |
| **PARIS** | **= 347** | **Z 864** |
| **PAU** | **f. 214** | **1404** |
| **RENNES** | **422** | **711** |
| **STRASBOURG** | **235** | **1278** |
| **TOULOUSE** | **317** | **945** |

26

LIVRES ET REVUES J

Nous avons retenu...

La protection sociale

L'ANDESI, dans le numéro 58 de la revue MARGE, publie un dossier spécial sur le devenir de la protection sociale. Il s'agit d'un travail relativement complet -autour d'un problème qui nous préocuppe tous, surtout aujourd'hui où l'hypothèse d'une transformation par la baisse des prestations faite partie des éventualités...

Par ailleurs, compte-tenu de nos professions, ne sommes-nous pas, à double titre, concernés par ce débat ?

La problématique, ainsi posée, est analysée notamment à partir de la loi sur la décentralisation, et donc, de la nouvelle répartition des compétences, mais également au travers des réformes récentes (ou à venir) sur le fonctionnement des caisses de sécurité sociale et de chômage.

On y trouve un tour d'horizon à l'aide de dossiers techniques, du point de

vue des principaux partenaires sociaux, des informations, un historique sur la protection sociale et deux enquêtes originales portant sur l'allocation d'éducation spéciale et les ressources des adultes handicapés.

A la fin de l'ouvrage, une riche bi­bliographie ,accompagne la présentation de quelques travaux effectués sur le même sujet. ANDESI 15, rue du Puits de l'Ermite 75005

Paris

*La Marge,* numéro 58, 50 F.

Labatsuzan Christian

Nous avons reçu la revue de la San­té mentale, titre : *Musicalement parlant.*

La musique, elle nous accompagne sur tous nos chemins, elle est langage produc­tif, langage de plaisir aussi. Nous employons, vivons ce langage, accordé ou désaccordé, mais où agit-il en chacun de nous ?

Réponse (?)... dans ce numéro 77-78.

LIGUE FRANÇAISE D'HYGIENE MENTALE

11, rue Tronchet 75008 Paris

Tél. (1) 226.20.70

**lntos vrac**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **A** | ~ | ~ | ~ | ~ | ■ | ~ | 1 |

L'ASSOCIATION NATIONALE
  
DES EDUCATEURS D.D. A.S. S.
  
A.N.E.D., NOUS COMMUNIQUE.

Notre association créée voilà 1 an, s'est constituée dans le but de faire apparaî­tre la légitimité des éducateurs spécialisés travaillant dans les D.D.A.S.S. sur les points suivants :

Statut professionnel et juridique reconnu dans le code de la santé publique.

Problèmes de fonctionnement comme agents sociaux territoriaux liés au nouveau cadre de la décentralisation.

Actions de recherches et de réflexions pluri­disciplinaires sur la dimension du travail social territorial par les travailleurs sociaux du terrain.

Par ailleurs et actuellement une importante démarche est en cours pour ob­tenir la reconnaissance d'un statut national définissant un cadre commun au corps des Éducateurs. Des propositions issues des ren­contres nationales de mai 1983, etconsécu-tivement réétudiées dans les régions, consti­tuent à l'heure actuelle un projet de statut national. Celui-ci a été remis au ministère de la Solidarité et auparavant des entretiens avaient eu lieu avec les responsables des dif­férents ministères concernés.

Fin janvier, une réunion doit regrou­per les délégués régionaux pour mettre à jour l'élaboration du statur et faire les point sur les réponses ministérielles. Un nombre im­portant d'éducateurs spécialisés a déjà adhé­ré à l'association. Toutefois pour que cette dernière ait plus d'impact, il serait souhaita­ble qu'une mobilisation de l'ensemble des• éducateurs D.D.A.S.S. s'effectue autour de ces principaux objectifs.

*Pour tous renseignements, contacter :* A.N.E.D. Siège social U.D.O.P.S.S.

8, avenue Notre-Dame

06000 NICE

' ~., —►. ~-t. • ~ ~ .

DES CHIFFRES,

Les l risons (françaises...

M

Des chiffres communiques par

M. Badinter, ministre de la Justice, à Biarritz durant le congrès du syndicat des avocats de France.

*En novembre 1983,*

Il y avait dans les prisons de notre hexagone 38 900 détenus pour 30 000 places officielles.

*Autre chiffre intéressant,*

20 377 prévenus (personnes déte­nues avant jugement).

*Ce chiffre n'a jamais été aussi élevé depuis 1948.*

**Ça m'énerve**

TOUT A SON... DÉSHONNEUR !

Le milieu étudiant en Travail social nous a toujours paru sensible et apte à faire vivré la revue.

Dans cette optique, s'est constituée une équipe « Diffusion » : elle se charge actuellement d'établir des contacts avec les différents centres de formation ; elle propo­se, entre autre, de se déplacer afin de présen­ter l'évolution actuelle du projet et ses inci­dences multiples au niveau de la participation inhérente aux étudiants et intervenants.

Cette démarche reçoit majoritaire-ment un plein. accord de la part des centres parisiens ; sauf EXCEPTION !... : par exem­ple, nous souhaiterions rencontrer les étu­diants de l'École de Service Social de la CRAMIF afin de pallier l'hermétisme d'un cadre pédagogique ; celui-ci n'a pas désiré, plus par principe qu'au vu d'un planning chargé, nous offrir une plage de temps pour débattre avec les étudiants (même le midi !) : « s'il fallait, disait-il, que l'on orga­nise de telles rencontres avec toutes les revues existantes... ». Ce à quoi je répondrais qu'il en existe bien peu qui concernent di­rectement les étudiants !...

**Hermétique,** mais aussi n'ayant pas ses violons accordés : car, il y a une semaine, j'avais eu accord de principe par un autre responsable de ce même centre!...

Alors, à chacun sa corde sensible : la vôtre, Madame : l'hermétisme indivi­dualiste. La mienne : le désir d'ouverture propre à cette revue.

Peut-être les étudiants de cette École (et d'autres d'ailleurs pourraient mieux se préserver de telles attitudes corpo­ratistes et « pepsphobiques », en nous écri­vant afin de faire le lien.

François MOURIER

*Assistant Social chargé de la diffusion*

RAPPEL : PEPS n'est pas *notre* revue mais celle des *travailleurs sociaux,* qu'ils soient professionnels ou... étudiants.

**DÉSÉQUILIBRE EST-OUEST**

D'après un rapport publié par la di­vision de recherche sur la politique de la science du congrès américain : 10 millions de dollars sont consacrés à la recherche « psy » par l'U.R.S.S., alors que les U.S.A. n'investissent dans ce même domaine que 500 000 dollars annuels... et encore prove­nant en majorité de ' rations privées !!!

**PROPOSITION... PUANTE !**

En l'occurrence... la 23ème du rap­port\* :

En effet, dans le cadre de la préven­tion en matière de drogue et d'alcoolisme, la proposition consiste à préconiser « l'adjonc­tion **de substances nauséeuses ou lacrymogè-. nes dans certains produits, en vente dans les drogueries », .** par exemple, la seccotine et l'essence de térébentine...

De gai vient-elle cette proposition ? De la Commission des Maires sur la Sécurité qui dresse, par ailleurs, une gamme considé­rée comme « infinie » de « tous ces produits utilisés par les mineurs : solvants organiques, l'essence des voitures et des briquets, les colles, l'éther, les gaz propulseurs d'alcool, les vernis à ongles, l'eau écarlate » (tiens, elle n'a pas cité le topinambour...).

Avouez qu'il y a matière à sourire...

Pourquoi, dans le même ordre d'idée, ne pas laisser nos crus tourner en vinaigre, avant de les commercialiser, afin de lutter contre l'alcoolisme... Vous me direz qu'au moins le dépistage des toxicomanes ne sera essentiellement qu'une question de flair !...

•

**BILLET PARIS-LE MANS**

Un bref aller-retour, à l'occasion du 38ème Congres de l'Association Nationale des Assistants Sociaux, et ce, le 28 octobre dernier.

Pepseux convaincus, nous nous sommes parachutés le dernier jour dudit Congres, où l'on y échangeait à propos de la pluridisciplinarité chez les Travailleurs So­ciaux... Pour l'heure nous arrivions à pic, cette question introduisant bien le projet de la revue !

Ainsi, les débats furent nombreux à la mo­deste table de presse de PEPS et cela grâce à:

**1.** *L'excellent accueil* qui nous a été

**Poème**

**La poésie, dans PEPS, c'est nouveau ! A chacun ses outils scripturaux. Laissez-vous donc tenter, rimez si cela vous chatouille déjà quelque part...**

**Georges KRITCHMAR** *novembre 1982*

G.A.U. Camarades !

L'urgence, ,ça urge

Ça urge l'engeance

C'est la grande purge

D'la petite enfance

Structure foyér

Après l'écoute

Futur camé

Après le shoote

Suprême défonce

J'ai la réponse

Allo la D.D.A.S.S.

Écoute Jonas

Hé dis cateur

C'est quoi qu'vous faites

Pour ma p'tite. sœur

Qu'est en détresse

Ça urge, ça presse

Faites vite, je stress

C'est nous l'enfant

De la misère Ij

C'est nous l'enfant ti

Qui désespère. ♦ ~J

sunny

réservé par la section régionale de l'ANAS, 2. l'impression que planait un *re­gain de dynamisme et de décloisonnement* lors de ces trois journées.

Un coup de chapeau donc aux orga­nisateurs qui ont concrètement exprimé leur désir d'échange en nous permettant de dif­fuser PEPS d'une façon honorable et sympa­thique.

P.S. : N'attendez pas que nous fassions un

compte-rendu détaillé dans la revue... L'ANAS publiera le détail des débats aux environs de mai-juin 1984 dans un fascicule intitulé « INDIVIDUEL et COLLECTIF ; Le Travail Social dans la vie locale... ». Paru­tion chez E.S.F. Prix approximatif : 80 F à commander à l'ANAS.

*\*In Commission des Maires sur la Sécurité: « Face à la délinquance : prévention, répres­sion, solidarité N ; rapport au premier minis­tre. La documentation Française, décembre 1982, collection des rapports officiels.*

*ABOArle-Z- ]rogg~!Q ABOI~!~Z- Voll.~ /%*